



N°2 Avril / Mai / Juin 2026

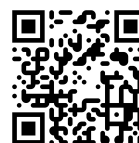
Surimi ivoirien:

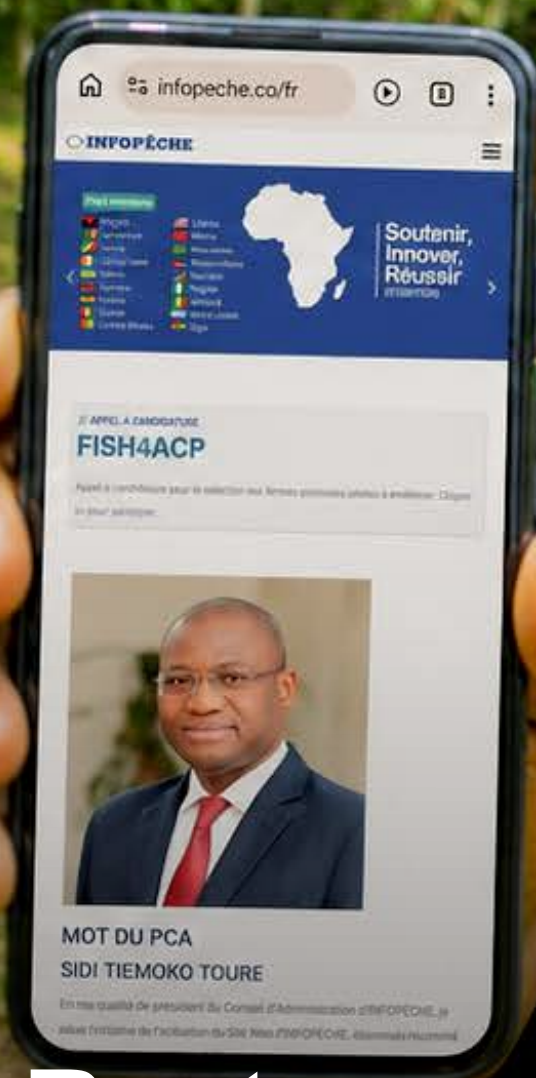
Le produit d'avenir dans
le secteur Halieutique



Démonstration de la fabrication du Surimi

Téléchargez
la Newsletter





**Restez
Connectés**
pour ne rien manquer de
notre actualité

www.infopeche.co

SOMMAIRE

PAGE 04 Editorial

SURIMI: La transformation des produits halieutiques, une opportunité stratégique pour la Côte d'Ivoire



PAGE 11 Actualités

Présentation du mode opératoire du MACPPA aux industries du secteur de la pêche en Côte d'Ivoire

AGADIR : Le MACPPA séduit les acteurs du secteur halieutique lors d'un atelier de formation du RAFEP

JSDO 2026 : le CRO mobilise les acteurs autour des défis de la pêche durable en Côte d'Ivoire

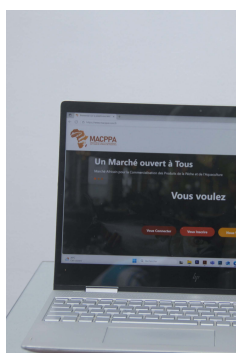
PAGE 06 Actualités

INFOPÊCHE au cœur des réflexions sur l'avenir de l'Economie Bleue au LIBERIA

Réunion de mise en place d'un projet pilote relative à la digitalisation du PDA de Locodjro

Participation d'INFOPÊCHE à un atelier régional ZLECAF-CEDEAO pour l'Afrique de l'Ouest

Remise Officielle des codes d'accès pour l'opérationnalisation du MACPPA en Côte d'Ivoire Par INFOPÊCHE



PAGE 17 - 20 Formations

Formation des points focaux du projet PREPICO 2 sur le MACPPA

Le MACPPA franchit une nouvelle étape dans son déploiement avec la formation des agents de la PSTACI

INFOPÊCHE forme le personnel de la DP, celle de la DA et de Pro-valorisation sur l'utilisation du MACPPA et la gestion de données

Jacquerville: La transformation numérique des filières halieutiques et aquacoles franchit une nouvelle étape en Côte d'Ivoire

PAGE 22 Communiqué

Déclaration de fermeture des pêches par le Ministre des Ressources Animales et Halieutiques de Côte d'Ivoire



PAGE 34 Focus

Gros plan sur la Direction des Pêches de Côte d'Ivoire



PAGE 25 La Une

Produits à valeurs ajoutées en Côte d'Ivoire: Cas du surimi

La Politique Nationale de Développement de l'Élevage, de la Pêche et de l'Aquaculture (PONAPEPA 2022-2026) s'est donnée pour objectif général de garantir la sécurité ...

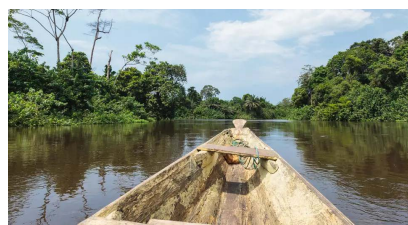
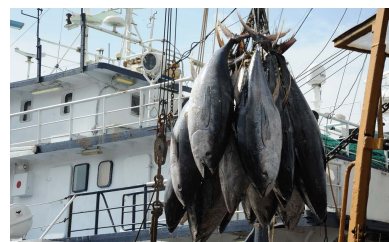
PAGE 37 Innov' Bleu

PRECCINOV : la rizipisciculture, une innovation porteuse d'espoir pour l'agriculture et l'aquaculture ivoiriennes



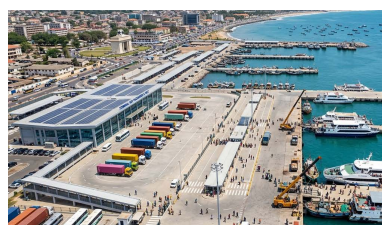
PAGE 41 Oeil de l'expert

Condition d'exportation des produits de pêche vers l'union européenne: Cas de la Côte d'Ivoire



PAGE 45 FIN NEWS

FAO
GLOBEFISH
INFOFISH



PAGE 50 Dossier

Note de synthèse: La transformation stratégique de la coopération portuaire en Afrique



SURIMI: La transformation des produits halieutiques, une opportunité stratégique pour la Côte d'Ivoire

Dans un contexte marqué par la modernisation des chaînes de valeur halieutiques et la recherche de solutions innovantes pour renforcer la sécurité alimentaire, la transformation des produits de la pêche apparaît aujourd'hui comme un levier majeur de développement économique. Pour le cas de la Côte d'Ivoire, où les ressources halieutiques et aquacoles constituent une richesse stratégique, le développement d'une filière de transformation comme le cas du surimi, produit issu de la transformation de poisson, pourrait contribuer à réduire les pertes post-capture, créer des emplois et stimuler l'industrialisation du secteur.

Au-delà de l'aspect économique, la transformation des produits de la pêche participe également à l'amélioration des revenus des acteurs de la chaîne de valeur, notamment les pêcheurs, les mareyeuses et les unités artisanales de transformation.

Elle favorise par ailleurs l'émergence d'un secteur plus compétitif, capable de répondre aux exigences des marchés modernes en matière de qualité, de conservation et de traçabilité. Dans cette dynamique, l'innovation, la formation des acteurs, l'investissement dans les infrastructures de transformation ainsi que l'accès aux marchés demeurent des enjeux essentiels.

(INFOPÊCHE)

ACTUALITE

Page 6	INFOPÊCHE au coeur des réflexions sur l'avenir de l'Economie Bleue au LIBÉRIA
Page 8	Réunion de mise en place d'un projet pilote relative à la digitalisation du Point de Débarquement Aménagé de Locodjro
Page 9	Participation d'INFOPÊCHE à un atelier régional ZLECAF-CEDEAO pour l'Afrique de l'Ouest
Page 10	Remise Officielle des codes d'accès pour l'opérationnalisation du MACPPA en Côte d'Ivoire Par INFOPÊCHE
Page 11	Présentation du mode opératoire du MACPPA aux industries du secteur de la pêche en Côte d'Ivoire
Page 12	AGADIR : Le MACPPA séduit les acteurs du secteur halieutique lors d'un atelier de formation du RAFEP
Page 14	JSDO 2026 : le CRO mobilise les acteurs autour des défis de la pêche durable en Côte d'Ivoire



Actualité

Morovia - Libéria, Mars 2026

INFOPÊCHE au coeur des réflexions sur l'avenir de l'Economie Bleue au LIBÉRIA

Les 30 et 31 mars 2026, le Libéria a accueilli la Conférence nationale sur l'investissement dans le secteur des pêches (NFIC 2026) à l'Hôtel Farming Margibi Country, autour du thème : « **Débloquer l'horizon de l'économie bleue : l'avenir des pêches et de l'économie bleue** ».

Cette importante rencontre, organisée par l'Autorité Nationale des Pêches et de l'Aquaculture du Libéria (NaFAA), a réuni des décideurs, investisseurs, experts et acteurs du secteur halieutique venus réfléchir aux opportunités de développement durable de l'économie bleue.

Parmi les personnalités invitées figurait Monsieur AKAFFOU Atsé Casimir Eric, Directeur d'INFOPÊCHE, l'Organisation intergouvernementale d'Information et de Coopération pour la Commercialisation des Produits de la Pêche en Afrique. Invité en qualité de panéliste de haut

niveau, il a apporté son expertise sur le thème : « **Accès aux marchés régionaux et internationaux, normes de qualité et certification** ».

Au cours de son intervention très remarquée, le Directeur d'INFOPÊCHE a partagé une analyse approfondie des conditions nécessaires à l'amélioration de la compétitivité des produits halieutiques africains sur les marchés internationaux. Il a notamment mis en lumière les exigences réglementaires et sanitaires imposées par les marchés de l'Union européenne et de l'Asie, tout en soulignant l'importance du respect des normes de qualité, de la traçabilité des produits et des systèmes de certification reconnus à l'échelle mondiale.

M. AKAFFOU Atsé Casimir Eric a également démontré le rôle stratégique que peut jouer la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAf)



dans le renforcement des échanges commerciaux intra-africains des produits de la mer. Selon lui, l'harmonisation des normes et la réduction des barrières commerciales constituent des leviers essentiels pour stimuler le commerce régional et favoriser l'intégration des chaînes de valeur halieutiques africaines.

Dans son exposé, le Directeur d'INFOPÊCHE a aussi insisté sur la nécessité d'investir dans les infrastructures de conservation, de transformation et de transport afin de réduire les pertes post-capture qui affectent encore fortement le secteur des pêches en Afrique. Il a plaidé pour le développement de la chaîne du froid, la modernisation des infrastructures portuaires et la promotion des partenariats public-privé.

Abordant la question de la création de valeur ajoutée, il a encouragé le Libéria à accélérer sa transition d'un modèle fondé sur l'exportation de matières premières vers une industrie de transformation des produits de la mer plus dynamique et compétitive. Une telle orientation permettrait de créer davantage d'emplois, d'accroître les revenus des acteurs du secteur et de

renforcer la contribution de la pêche au développement économique national.

Enfin, le Directeur d'INFOPÊCHE a présenté plusieurs mécanismes innovants de financement de la biodiversité et de l'économie bleue, notamment les fonds internationaux, les crédits carbone bleu, les paiements pour services écosystémiques et les instruments de finance durable susceptibles d'accompagner les efforts de conservation et de développement du secteur.

Par la pertinence de ses analyses et la richesse de ses contributions, Monsieur AKAFFOU Atsé Casimir Eric a confirmé le rôle de référence qu'occupe INFOPÊCHE dans la promotion du commerce des produits de la pêche, le renforcement des capacités des États africains et l'accompagnement des politiques de développement durable de l'économie bleue sur le continent.

Cette participation remarquée à la NFIC 2026 renforce davantage le positionnement d'INFOPÊCHE comme partenaire stratégique des pays africains dans leur quête d'une pêche durable, compétitive et créatrice de richesse au service des populations.

(INFOPÊCHE)



Actualité

Abidjan - Côte d'Ivoire, Mai 2026

Réunion de mise en place d'un projet pilote relative à la digitalisation du Point de Débarquement Aménagé de Locodjro

Dans un contexte marqué par la nécessité de moderniser les chaînes de valeur halieutiques en Afrique, la digitalisation des points de débarquement aménagés apparaît comme un levier stratégique. Elle vise notamment à améliorer la traçabilité des produits, optimiser les données, faciliter la gestion des flux et contribuer à une meilleure gouvernance du secteur de la pêche.

C'est dans cette dynamique qu'INFOPÊCHE a organisé, le mardi 17 mars 2026, à son siège, sise à Abidjan Plateau, une réunion technique consacrée au projet pilote de digitalisation du Point de Débarquement Aménagé (PDA) de Locodjro.

Cette rencontre a enregistré la participation de Monsieur AKAFFOU Atsé Casimir Éric, Directeur

d'INFOPÊCHE, assisté de quatre de ses collaborateurs et du Coordonnateur du Pro-Débarquement Docteur SOFFO Valentin, accompagné de deux collaborateurs. Les échanges ont porté sur l'analyse des conditions techniques, organisationnelles et opérationnelles nécessaires à la mise en œuvre de ce projet de digitalisation.

Cette initiative s'inscrit dans la volonté d'INFOPÊCHE de promouvoir des solutions innovantes et durables pour le développement du secteur halieutique, en adéquation avec les enjeux contemporains de modernisation et de compétitivité en lien avec l'Economie Bleue.

À cet effet, l'étude de faisabilité est actuellement en cours de réalisation.

(INFOPÊCHE)

Actualité

Abuja - Nigéria, Avril 2026

Participation d'INFOPÊCHE à l'atelier régional ZLECAF-CEDEAO pour l'Afrique de l'Ouest



Illustration INFOPÊCHE

Les 28 et 29 avril 2026 à Abuja (Nigéria), la CEDEAO, en collaboration avec le Secrétariat de la ZLECAF, la Fondation Mastercard et TradeMark Africa, a organisé un atelier régional dédié aux femmes et aux jeunes dans la chaîne de valeur des pêches et de l'aquaculture en Afrique de l'Ouest.

Placé sous le thème “ **exploiter les opportunités régionales : bâtir une chaîne de valeur inclusive pour les petites et moyennes entreprises du secteur de la pêche et de l'Aquaculture** ”, il avait pour objectif majeur d'offrir aux femmes et aux jeunes les opportunités de s'impliquer dans le commerce du poisson, la fourniture d'intrants pour l'aquaculture et dans la distribution à l'échelle régionale et continentale.

Les participants à cette rencontre étaient composés des représentants des associations des jeunes, des représentants des coopératives des femmes et des représentants des coopératives des jeunes, des experts en commerce digital, des opérateurs économiques de la région CEDEAO, des autorités de régulation des pêches et de l'aquaculture, des Partenaires Techniques au Développement,

des agences de facilitation de commerce et de la logistique, des Institutions de recherche, des universités, des Organisations Régionales de gestion des Pêches et de l'Organisation Intergouvernementale d'Information et de Coopération pour la Commercialisation des produits de la pêche en Afrique (INFOPÊCHE).

À cette rencontre stratégique, le Directeur d'INFOPÊCHE, Monsieur AKAFFOU Atsé Casimir Eric, a pris une part active, apportant son expertise et sa vision pour un secteur halieutique plus inclusif et compétitif à travers son exposé sur la plateforme digitale dédiée à la commercialisation des produits de la pêche et de l'aquaculture, dénommée Marché Africain pour la Commercialisation des produits de la Pêche et de l'Aquaculture (MACPPA).

Les participants sont unanimes que le MACPPA, au-delà de sa dimension technique, incarne une forte volonté d'INFOPÊCHE de doter ses 18 Etats membres d'un outil collectif et dynamique capable de fournir des données fiables à temps réel liées au secteur des pêches et de l'aquaculture.

(INFOPÊCHE)

Actualité

Abidjan - Côte d'Ivoire, Mai 2026

INFOPÊCHE : Remise Officielle du code d'accès pour l'opérationnalisation du MACPPA en Côte d'Ivoire

Le siège de la Direction des Pêches du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MIRAH), en Côte d'Ivoire, a abrité, mardi 13 mai 2026, la cérémonie officielle de remise du code administrateur de la plateforme digitale dénommée Marché Africain pour la Commercialisation des Produits de la Pêche et de l'Aquaculture (MACPPA).

Cette plateforme numérique dédiée à la valorisation et à la commercialisation des produits halieutiques ambitionne non seulement, de faciliter la mise en relation entre les acteurs, de promouvoir les échanges commerciaux dans le secteur halieutique, mais aussi de centraliser les informations relatives à la disponibilité des produits de la pêche et de l'aquaculture.

La rencontre a réuni le Directeur des Pêches, le Colonel FOFANA Bina, accompagné de ses collaborateurs, ainsi qu'une délégation d'INFOPÊCHE conduite par son directeur, M. AKAFFOU Atsé Casimir Éric.

À travers la remise officielle du code administrateur au Directeur des Pêches, les deux institutions ont réaffirmé la volonté commune de renforcer leur coopération pour le développement durable et la modernisation du secteur halieutique ivoirien.

Après réception du code d'accès, le Colonel FOFANA Bina a exhorté ses collaborateurs à s'approprier pleinement cet outil innovant, présenté comme un levier stratégique pour améliorer l'efficacité de leurs missions.

(INFOPÊCHE)

Actualité

Abidjan - Côte d'Ivoire, Juin 2026

Le CARF s'approprie le MACPPA: Présentation du mode opératoire aux industries du secteur de la pêche en Côte d'Ivoire

Le Mardi 02 Juin 2026, s'est tenue au siège du Comité d'Administration du Régime Franc (CARF), une séance de présentation de la plateforme digitale MACPPA.

Cette séance a enregistré la participation du Secrétaire Exécutif du CARF et son assistante, des représentants de trois industries de transformation et d'exportation des produits de pêche, notamment Bertrand Produits Export (BPE), Global Fresh Product (GFP) et Société des Conserves de Côte d'Ivoire (SCODI) ainsi que de la délégation d'INFOPÊCHE conduite par son Directeur M. AKAFFOU Atsé Casimir Éric et composée de 04 collaborateurs.

Cette rencontre a permis de faire découvrir aux participants le mode opératoire de la plateforme y

compris les avantages liés à son utilisation.

Les échanges interactifs ont permis aux représentants de ces trois établissements de mieux comprendre l'outil et d'exprimer leurs attentes dans un esprit de collaboration et d'écoute.

Les représentants des différentes industries ont salué cette initiative et ont apprécié la robustesse de cet outil innovant, qu'ils considèrent comme un véritable levier de performance et de développement de leurs activités.

À travers cette action, INFOPÊCHE réaffirme son engagement à accompagner les institutions et les entreprises du secteur halieutique dans l'adoption de solutions innovantes pour atteindre leurs objectifs et renforcer leurs compétitivités.

(INFOPÊCHE)



Actualité

Agadir - Maroc, Juin 2026

AGADIR : Le MACPPA séduit les acteurs du secteur halieutique lors d'un atelier de formation du RAFEP

La ville d'Agadir au Maroc a accueilli, les 08 et 09 juin 2026, un important atelier de formation organisé par la COMHAFAT au profit des membres du Réseau Africain des Femmes de la Pêche (RAFEP), autour du thème : « **Projet de préparation du surimi traditionnel au bénéfice des membres du RAFEP** ».

Cette rencontre de haut niveau a réuni des décideurs, experts, techniciens et acteurs du secteur halieutique venus de plusieurs pays africains afin d'échanger sur les opportunités de transformation, de valorisation et de commercialisation des produits de la pêche, avec un accent particulier sur l'autonomisation économique des femmes engagées dans la pêche artisanale.

L'atelier s'est articulé autour de quatre grandes sessions. La première a porté sur la présentation du

programme de formation sur le surimi ainsi que sur la valeur nutritionnelle des produits halieutiques.

La deuxième session a mis l'accent sur les stratégies de communication et de marketing des produits dérivés du surimi.

La troisième session, consacrée aux plateformes de vente et à la valorisation des produits de la pêche, a constitué l'un des temps forts de la rencontre.

Enfin, la quatrième session a permis de dresser un état des lieux de la promotion de l'autonomisation des femmes du RAFEP dans la pêche artisanale au sein de l'espace COMHAFAT, notamment à travers la diversification et la valorisation des produits halieutiques.

Intervenant au cours de la troisième session, INFOPÊCHE a réalisé une démonstration en direct du MACPPA.

Pensé comme un véritable marché digital au service des professionnels de la pêche et de l'aquaculture, le MACPPA offre une vitrine moderne permettant la promotion, la commercialisation et la mise en relation des producteurs, transformateurs, commerçants et acheteurs à travers le continent africain.

La démonstration effectuée en ligne par les experts d'INFOPÊCHE a particulièrement retenu l'attention des participants. Grâce à une présentation dynamique et interactive, les différentes fonctionnalités de la plateforme ont été mises en lumière : publication d'offres de produits, valorisation des produits transformés, visibilité accrue des opérateurs économiques de la filière halieutique et accès à de nouveaux marchés.

Les participants ont notamment salué la capacité du MACPPA à répondre aux défis actuels de commercialisation auxquels sont confrontés les acteurs du secteur, en particulier les femmes impliquées dans la transformation artisanale des produits halieutiques.

Un outil adapté à la valorisation du surimi et des produits transformés

L'un des aspects les plus appréciés de cette présentation a été la démonstration du potentiel du MACPPA pour la promotion et la commercialisation des produits halieutiques ainsi que les produits transformés comme le surimi, produit au cœur de l'atelier de formation.

Les représentants d'INFOPÊCHE ont montré comment cette plateforme peut constituer un puissant levier de développement économique pour les membres du RAFEP en leur permettant de présenter leurs produits à un marché plus large, d'accroître leur visibilité et de développer de nouvelles opportunités commerciales au-delà des frontières nationales.



À l'issue de la démonstration, de nombreux participants ont exprimé leur satisfaction face à la qualité de la présentation et à la pertinence de l'outil proposé. Les échanges qui ont suivi, ont donné lieu à de vives félicitations adressées à INFOPÊCHE pour cette initiative numérique qui s'inscrit pleinement dans les efforts de modernisation du secteur halieutique africain et de promotion de l'entrepreneuriat féminin.

Par cette intervention remarquée à Agadir, INFOPÊCHE confirme son rôle de partenaire stratégique dans la transformation digitale du secteur de la pêche en Afrique et dans la promotion de solutions innovantes favorisant la valorisation des produits halieutiques et l'amélioration des revenus des acteurs de la filière.

Cet atelier a ainsi permis de mettre en évidence l'importance de la formation, de l'innovation et du numérique comme leviers essentiels pour le développement durable de la pêche artisanale et l'autonomisation économique des femmes africaines.

(INFOPÊCHE)



Actualité

Abidjan - Côte d'Ivoire, Juin 2026

JSDO 2026 : le CRO mobilise les acteurs autour des défis de la pêche durable en Côte d'Ivoire

Le Centre de Recherches Océanologiques (CRO) a accueilli, le mardi 9 juin 2026, la troisième édition de la Journée Scientifique Départementale de l'Océanologie (JSDO), placée sous le thème : **« Pêches durables : enjeux et défis »**.

Cette rencontre scientifique a réuni dans les locaux du centre, des représentants d'institutions publiques et privés, des chercheurs ainsi que des professionnels de la filière halieutique, venus réfléchir aux solutions permettant une gestion durable des ressources halieutiques lagunaires et marines de la Côte d'Ivoire.

Dans son allocution de bienvenue, le Professeur Ouattara Bafetigué, Directeur du CRO, a salué la mobilisation des différents acteurs et souligné l'importance du dialogue entre la recherche scientifique et les utilisateurs des ressources halieutiques. Il a rappelé que la durabilité des pêches constitue aujourd'hui un enjeu majeur pour la sécurité alimentaire, la préservation des écosystèmes marins et le développement socio-économique des communautés côtières.

La conférence inaugurale a été prononcée par M. KONAN Angama, Consultant en pêche et développement durable. Intervenant sur le thème central de cette édition, il a mis en lumière les principaux défis auxquels fait face le secteur halieutique ivoirien, notamment la pression croissante exercée sur les ressources, la nécessité d'une gouvernance concertée et l'adoption de pratiques de pêche responsables afin de garantir la pérennité des stocks.



Les travaux ont ensuite été marqués par quatre communications scientifiques de haut niveau portant sur des problématiques clés de la pêche durable :

- Dr COULIBALY Bakari a présenté une communication sur la gestion rationnelle de la pêche industrielle sardinière, mettant en avant les mécanismes de régulation nécessaires à la préservation des stocks ;
- Dr KOUADIO Frédéric a abordé la question de la gestion rationnelle de la senne de plage, une activité dont les impacts sur les ressources et les écosystèmes nécessitent une attention particulière ;
- Dr EDOUKOU Abekan a exposé les résultats de ses travaux sur la bio-écologie dans la pêche durable des thonidés, soulignant l'importance des connaissances scientifiques dans l'élaboration de mesures de gestion adaptées ;
- Dr KONAN Olivier a quant à lui développé le thème de la chaîne de valeur des petits poissons pélagiques, mettant en évidence leur rôle stratégique dans la sécurité alimentaire et l'économie nationale.

Au-delà des présentations scientifiques, la journée a donné lieu à des échanges nourris entre chercheurs, experts et acteurs de la filière halieutique.

Les discussions ont porté sur les défis liés à l'exploitation durable des ressources marines, les mécanismes de gestion des pêcheries côtières et le renforcement de la collaboration entre les institutions de recherche et les parties prenantes du secteur.

La participation d'INFOPÊCHE à cette rencontre s'inscrit dans sa mission de diffusion de l'information halieutique et de sensibilisation des acteurs.

À travers sa présence, l'institution a contribué à promouvoir les mécanismes de gestion rationnelle des pêcheries côtières et à renforcer la compréhension des enjeux actuels de la pêche durable en Côte d'Ivoire.

Cette troisième édition de la JSDO confirme le rôle central du CRO dans la production et la valorisation des connaissances scientifiques au service d'une gestion durable des ressources halieutiques nationales.

(INFOPÊCHE)



FORMATION

Page 16	Formation des points focaux du projet PREPICO 2 sur le MACPPA
Page 17	Le MACPPA franchit une nouvelle étape dans son déploiement avec la formation des agents de la PSTACI
Page 18	INFOPÊCHE forme le personnel de la DP, celle de la DA et de Pro-valorisation sur l'utilisation du MACPPA et la gestion de données
Page 19	Jacqueville: La digitalisation de la commercialisation des produits halieutiques



Formation

Abidjan - Côte d'Ivoire, Mai 2026

Formation du personnel du projet PREPICO 2 sur le MACPPA

Dans le cadre de sa mission de promotion et de valorisation des produits halieutiques en Afrique, INFOPÊCHE a organisé, le 05 mai 2026, une session de formation à l'attention du point focal et ses collaborateurs du projet PREPICO 2. Cette activité s'inscrit dans une dynamique de renforcement des compétences des acteurs du secteur et d'amélioration des mécanismes de commercialisation des produits de la pêche et de l'aquaculture.

Cette formation a été principalement consacrée à la prise en main de la plateforme digitale MACPPA (Marché Africain pour la Commercialisation des Produits de la Pêche et de l'Aquaculture), un outil numérique innovant développé pour faciliter les échanges commerciaux, améliorer la visibilité des opérateurs et promouvoir l'intégration des marchés halieutiques à l'échelle africaine.

Au cours de cette rencontre, les participants ont été initiés aux différentes fonctionnalités de la plateforme, notamment la publication d'offres de produits, la recherche de partenaires commerciaux, la consultation des opportunités de marché ainsi que les mécanismes permettant d'accroître la visibilité des entreprises et organisations du secteur. Une attention particulière a été accordée aux aspects pratiques afin de garantir une maîtrise

optimale de l'outil et son utilisation efficace dans le cadre des activités du projet PREPICO 2. Déroulée dans une atmosphère à la fois professionnelle et conviviale, la session a favorisé des échanges constructifs entre l'équipe d'INFOPÊCHE et les représentants du projet. Les discussions ont permis d'aborder les défis liés à la commercialisation des produits halieutiques et d'explorer les opportunités offertes par le numérique pour renforcer la compétitivité des acteurs de la pêche et de l'aquaculture.

Au-delà du transfert de compétences, cette initiative traduit la volonté commune des deux structures de promouvoir des solutions innovantes au service du développement durable du secteur halieutique. Elle témoigne également de l'importance croissante des technologies numériques dans la modernisation des chaînes de valeur de la pêche et de l'aquaculture en Afrique.

Cette formation marque ainsi le point de départ d'une collaboration prometteuse entre INFOPÊCHE et le projet PREPICO 2. Les deux partenaires entendent poursuivre leurs efforts afin de favoriser une meilleure intégration des marchés, d'améliorer l'accès à l'information commerciale et de contribuer à la création de nouvelles opportunités économiques pour les acteurs du secteur.

(INFOPÊCHE)

Formation

Abidjan - Côte d'Ivoire, Mai 2026

Le MACPPA franchit une nouvelle étape dans son déploiement avec la formation des agents de la PSTACI

Le mardi 12 mai 2026, le siège du Programme Stratégique de Transformation de l'Aquaculture en Côte d'Ivoire (PSTACI) a accueilli une importante session de travail et de formation consacrée au Marché Africain pour la Commercialisation des Produits de la Pêche et de l'Aquaculture (MACPPA), une plateforme numérique innovante développée par INFOPÊCHE pour moderniser les circuits de commercialisation des produits halieutiques.

Cette rencontre a réuni plusieurs acteurs clés du secteur de la pêche et de l'aquaculture autour d'un objectif commun : renforcer l'intégration des marchés africains grâce aux outils numériques et favoriser une meilleure valorisation des produits halieutiques africains.

Au cours de la session, les participants ont bénéficié de démonstrations pratiques, permettant de découvrir les principales fonctionnalités de la plateforme. Ils ont notamment été initiés aux procédures d'inscription sur la plateforme et à la publication des offres de produits.

Les échanges ont mis en évidence la simplicité d'utilisation du système, son accessibilité aux

différents profils d'utilisateurs et la diversité des produits déjà référencés.

Les participants ont également apprécié les perspectives offertes par l'outil en matière d'élargissement des débouchés commerciaux et d'amélioration de la compétitivité des entreprises du secteur.

A travers son déploiement, INFOPÊCHE entend faire du numérique un puissant catalyseur de croissance économique, d'intégration régionale et de création de valeur pour les communautés dépendantes de la pêche et de l'aquaculture.

Cette session organisée au PSTACI marque ainsi une nouvelle étape dans la promotion d'un écosystème halieutique moderne, connecté et résolument tourné vers les opportunités offertes par l'économie numérique.

Elle témoigne également de la volonté des acteurs institutionnels et professionnels de construire une filière plus performante, capable de répondre aux exigences des marchés tout en contribuant à la sécurité alimentaire et au développement économique du continent africain.

(INFOPÊCHE)



Formation

Abidjan - Côte d'Ivoire, Mai 2026

INFOPÊCHE forme le personnel de la Direction des Pêches, de la Direction de l'Aquaculture et du Pro-valorisation sur l'utilisation du MACPPA

Une nouvelle étape a été franchie dans le processus de digitalisation de la commercialisation des produits halieutiques en Côte d'Ivoire. À la suite de la remise officielle du code administrateur du MACPPA au Directeur des Pêches, une importante session de formation a été organisée le 13 mai 2026 au siège de la Direction des Pêches.

Cette formation, assurée par les experts d'INFOPÊCHE, a réuni les cadres et agents techniques de la Direction des Pêches, de la Direction de l'Aquaculture ainsi que du Pro-Valorisation. Elle visait à permettre aux participants de maîtriser les fonctionnalités de la plateforme et d'assurer une gestion efficace des informations relatives aux produits de la pêche et de l'aquaculture.

Au cours de cette session, les participants ont été formés aux différents modules du MACPPA,

notamment l'administration de la plateforme, la publication des offres, ainsi que le suivi des données commerciales.

Cette activité s'inscrit dans la dynamique de modernisation du secteur halieutique ivoirien et dans la volonté des autorités de renforcer la compétitivité des acteurs de la pêche et de l'aquaculture grâce aux technologies numériques.

Les représentants des différentes directions ont salué cette initiative qui contribue au renforcement des capacités institutionnelles et à une meilleure appropriation de cet outil innovant. Ils ont réaffirmé leur engagement à accompagner son déploiement afin d'optimiser la collecte, la diffusion et la valorisation des informations commerciales du secteur.

(INFOPÊCHE)



Jacqueville: La digitalisation de la commercialisation des produits halieutiques

Dans le cadre de sa mission d'accompagnement des acteurs du secteur, INFOPÊCHE a organisé, le mardi 19 mai 2026, une session de formation dédiée à l'utilisation de la plateforme numérique MACPPA, à la station aquacole de Jacqueville.

Cette initiative s'inscrit dans la dynamique de modernisation des circuits de commercialisation des produits de la pêche et de l'aquaculture, en favorisant une meilleure mise en relation entre les différents maillons de la chaîne de valeur grâce aux outils numériques.

Au cours de cette formation, les participants ont été formés aux principales fonctionnalités de la plateforme. Les modules présentés ont notamment porté sur la création de comptes utilisateurs, la publication d'offres de produits, la consultation des

opportunités de marché ainsi que les mécanismes facilitant les échanges commerciaux entre producteurs, commerçants, transformateurs et autres acteurs du secteur.

La session, marquée par une forte participation et des échanges enrichissants, a permis aux bénéficiaires d'exprimer leurs préoccupations et de recueillir des réponses pratiques sur l'utilisation optimale de l'outil. Cette approche interactive a contribué à renforcer leur compréhension de la plateforme et à consolider leurs capacités d'utilisation.

Avec le déploiement du MACPPA, INFOPÊCHE poursuit ses efforts pour rendre les marchés plus accessibles, fluidifier les échanges commerciaux et renforcer la compétitivité des acteurs de la pêche et de l'aquaculture en Afrique.

(INFOPÊCHE)

#Sécurité Alimentaire



MIRAH
Ministère des Ressources
Animales et Halieutiques

NUMERO VERT **GRATUIT**

Besoin d'information et d'assistance:

- ☎ **SANITAIRE VÉTÉRINAIRE**
- ☎ **ANIMAL**
- ☎ **HALIEUTIQUE**

Appeler le numéro suivant

800 200 38

Disponible 24h/24, 7j/7



Agir pour notre
Sécurité Alimentaire



mirah.gouv.ci/securite-alimentaire

www.ressourcesanimales.gouv.ci



MIRAH

Ministère des Ressources
Animales et Halieutiques

COMMUNIQUE

Déclaration de fermeture des pêches

par Monsieur le Ministre des
Ressources Animales et Halieutiques
de Côte d'Ivoire



REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE



Union – Discipline – Travail

LE MINISTRE

DECLARATION DE FERMETURE DES PECHEES 2026 DE MONSIEUR LE MINISTRE DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

Ivoiriennes, Ivoiriens,
Chers acteurs du secteur de la pêche,
Mesdames et Messieurs,

Le **1er juillet 2026** marquera le début officiel du repos biologique ou fermeture saisonnière des pêches en Côte d'Ivoire. Au seuil de cette échéance importante pour la préservation de notre patrimoine halieutique, je m'adresse aux communautés de pêcheurs, aux mareyeuses, aux organisations professionnelles, à l'ensemble des acteurs de la filière et aux populations ivoirienne avec un sens élevé de responsabilité.

Le repos biologique n'est pas une simple mesure administrative. Il constitue un impératif écologique, économique et social. Suspendre ou encadrer temporairement certaines activités de pêche permet de favoriser la reproduction des espèces, la croissance des juvéniles et la reconstitution naturelle des stocks.

Depuis son introduction en 2023, cette mesure s'est progressivement étendue de la mer aux eaux lagunaires et continentales. Les efforts constants ces dernières années ont produit des résultats encourageants. En effet, de 2022 à 2025, les captures globales dans les eaux sous-juridictions ivoiriennes sont passées de **85 727 tonnes à 102 873 tonnes**, soit une progression d'environ 20 %. Ces résultats probants nous confortent dans la nécessité de poursuivre la mise en œuvre du repos biologique, tout en l'adaptant aux réalités techniques, sociales et économiques de chaque milieu.

Sous la haute autorité de Son Excellence Monsieur Alassane Ouattara, Président de la République, et sous la conduite du Premier Ministre, Monsieur Robert Beugré Mambé, le Gouvernement maintient le cap d'une gestion responsable et durable des ressources halieutiques, au bénéfice des générations présentes et futures.

Ainsi, pour l'année 2026, le repos biologique reposera sur deux approches complémentaires, à savoir :

- **un repos biologique intégral dans les eaux marines**, permettant d'assurer une période de tranquillité effective des zones de pêche, de réduire fortement l'effort de pêche pendant cette période critique et garantir une meilleure cohérence avec les efforts régionaux de gestion des stocks partagés ;
- **et un repos biologique sélectif dans les eaux lagunaires et continentales**, ciblant prioritairement les engins et pratiques les plus impactant sur les ressources, tout en maintenant une activité minimale encadrée pour les méthodes de pêche jugées moins destructrices et conformes à la réglementation.

Cette distinction traduit la volonté du Gouvernement de concilier l'exigence de conserver la ressource et les réalités sociales des communautés riveraines. Elle permet d'être plus efficace dans la protection des stocks, sans créer de rupture totale des activités de pêche et sans appliquer indistinctement les mêmes restrictions à des milieux et à des pêcheries qui ne présentent pas les mêmes caractéristiques.

Ainsi, le calendrier du repos biologique 2026 est fixé comme suit :

a) Repos biologique intégral dans les eaux marines

- *Pêche industrielle chalutière et pêcherie des petits pélagiques ou sardinières : fermeture totale du **1er juillet au 31 août 2026** ;*

- *Pêche semi-industrielle : interdiction de pêcher toutes les espèces autres que le thon et les espèces apparentées du 1er juillet au 31 août 2026 ;*
- *Pêche artisanale maritime : fermeture totale du 1er juillet au 31 juillet 2026.*

b) Repos biologique sélectif

- **Dans les eaux lagunaires**

Dans les lagunes Aby, Ébrié, Grand-Lahou, Fresco, Ébounou, Lauzoua, les lacs Ayamé et Faé, les engins suivants sont interdits pendant la période du 1er juillet au 31 août 2026 :

- *Les filets maillants et les Nassses ;*
- *Le filet Ay ou la senne tournante halée à bord du 1er juillet au 31 octobre 2026.*

- **Dans les eaux continentales**

Dans les lacs de Kossou, Buyo, Soubré, Taabo et les cours d'eau adjacents, les engins suivants sont interdits pendant la période du 1er septembre au 31 octobre 2026.

- *Les filets maillants et les nasses ;*

Chères communautés riveraines, chers pêcheurs,

J'appelle au civisme, à l'esprit républicain et à la responsabilité individuelle de chaque acteur de la filière. Respecter cette trêve, c'est préserver la Côte d'Ivoire. J'exhorte donc à une mobilisation nationale autour de cette mesure :

- **Aux pêcheurs**, je demande de respecter scrupuleusement les périodes de fermeture ;
- **Aux autorités administratives et locales**, je demande d'apporter un appui constant aux services techniques ;
- **Aux organisations professionnelles**, je demande de poursuivre activement la sensibilisation de leurs membres ;
- **Aux forces de défense et de sécurité**, je demande de continuer à sécuriser et accompagner les opérations de surveillance ;
- **Aux consommateurs**, je demande de prendre conscience que protéger la ressource aujourd'hui, c'est garantir notre approvisionnement de demain.

L'État veillera à l'application rigoureuse de la loi. Sous la coordination des services du Ministère, du Centre de Surveillance des Pêcheries, des forces de défense et de sécurité, ainsi que des autorités préfectorales, un contrôle strict sera déployé sur tout le territoire.

Le Gouvernement compte sur l'engagement collectif pour faire du repos biologique 2026 une pleine réussite. C'est guidé par ce devoir d'unité et de solidarité nationale que je déclare officiellement la fermeture des pêches 2026 conformément au calendrier établi.

Je vous remercie.



Sidi Tiémoko TOURE



Produits à valeurs ajoutées en Côte d'Ivoire: Cas du surimi

La Politique Nationale de Développement de l'Elevage, de la Pêche et de l'Aquaculture (PONADEPA 2022-2026) s'est donnée pour objectif général de garantir la sécurité alimentaire en matière de protéines animales de qualité et ...



Au cœur de la transformation halieutique en Côte d'Ivoire: contexte de production du Surimi

La Politique Nationale de Développement de l'Elevage, de la Pêche et de l'Aquaculture (PONADEPA 2022-2026) s'est donnée pour objectif général de garantir la sécurité alimentaire en matière de protéines animales de qualité et la création d'emplois, s'inscrivant dans l'ambition du Président de la République, S.E.M. Alassane OUATTARA de faire de la Côte d'Ivoire un pays solidaire, sur la base de croissance vigoureuse, soutenue et inclusive.

L'objectif général de la PONADEPA est décliné en trois (3) objectifs stratégiques:

- (i) l'amélioration de la gouvernance du secteur,
- (ii) l'amélioration de la productivité et de la compétitivité des filières animales et halieutiques respectueuses de l'environnement et
- (iii) l'amélioration des moyens d'existence des acteurs.

Pour l'atteinte des objectifs fixés, des principaux projets sectoriels ont été créés, entre autres:

PRO-SURVEILLANCE, PRO-RACE, PRO-PORC, PRO-PASTORAL, PRO-OVINS, PRO-MALADIE, PRO-LAIT, PRO-INTEGRE, PRO-INFRASTRUCTURE, PRO-INFORMATIONS, PRO-EVALUATION, PRO-VALORISATION, PRO-CONSRVATION. PRO-AQUACOLE, PRO-DIVERSIFICATION, PRO-ABATTOIR, PRO-ALIMENT, PRO-BOVIN, PRO-DEVELOPPEMENT.

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet PRO-VALORISATION, le Ministère des Ressources Animales et Halieutiques a mis en place un centre

dédié à la formation en transformation des produits halieutiques, dénommé Centre d'Application et de Spécialisation en transformation de Produits Halieutiques, centre créé par arrêté N°393/MIRAH /CAB DU 16 MAI 2023 qui intervient dans les domaines suivants :

- La formation initiale de qualité en techniques de transformation des produits halieutiques et en préparation du surimi, fondée sur une approche combinant théorie et pratique.
- La formation qualifiante, à travers le recyclage ou la reconversion des travailleurs du secteur ;
- La formation et l'accompagnement des candidats à l'installation dans les métiers de la transformation halieutique,
- La recherche-développement, visant l'amélioration des pratiques alimentaires et nutritionnelles, notamment dans les centres de santé et les cantines scolaires.

Aussi, INFOPÊCHE qui a pour objectif de contribuer au développement et à la modernisation du secteur des pêches de ses Etats membres souhaite s'imprégner de l'univers de transformation des produits halieutiques à travers la production surimi ivoirien en vue de faire sa promotion à travers ses canaux de communication notamment sa publication INFOPÊCHE newsletter.

Pour ce faire, une interview conduite par INFOPÊCHE est accordée au Coordinateur du projet PRO-VALORISATION, le Colonel ALLECHI Yapo Ludovic, Ingénieur Général Eaux et Forêts.

L'entretien de la Rédaction

Interview exclusive du Colonel ALLECHI Yapo Ludovic,
Coordonnateur du projet PRO-VALORISATION

Par INFOPÊCHE



Quelles sont les principales missions du projet ?

En tant que projet de transformation de produits de pêche et d'aquaculture, les principales missions sont regroupées en 7 points:

1- Assurer la valorisation et la transformation des produits halieutiques. en mettant en place des unités de transformation pour convertir les produits frais en produits à plus forte valeur ajoutée (poisson fumé, surimi, etc.) , en diversifiant les produits pour répondre aux besoins des marchés locaux, régionaux et internationaux et en réduisant les pertes post-capture grâce à des techniques modernes de conservation.

2- Améliorer la conservation et la qualité des produits halieutiques en Introduisant des techniques appropriées de conservation (froid, fumage amélioré, séchage...), en garantissant le respect des normes d'hygiène, de sécurité sanitaire et de traçabilité et en améliorant les conditions de manipulation et de stockage des produits.

3- Renforcer les capacités techniques des acteurs par la formation des pêcheurs, des mareyeuses et des transformatrices sur les techniques modernes de transformation, aux bonnes pratiques d'hygiène, par l'accompagnement des acteurs dans la gestion des unités de transformation et par la promotion de la professionnalisation et l'organisation des acteurs de la filière.

4- Assurer le développement économique et la création d'emplois dans le sous-secteur de la transformation des produits halieutiques en créant des emplois directs et indirects dans les zones de pêche et les communautés côtières, en augmentant les revenus des acteurs de la chaîne de valeur halieutique et en encourageant l'entrepreneuriat dans la transformation et la commercialisation.

Colonel ALLECHI Yapo Ludovic
Coordonnateur du projet
PRO-VALORISATION

5- **Améliorer la commercialisation des produits de pêche et d'aquaculture** en facilitant l'accès aux marchés (marchés urbains, régionaux, exportation), en développant des circuits de distribution plus efficaces et en promouvant les produits halieutiques transformés.

6- **Soutenir la souveraineté alimentaire** par l'augmentation de la disponibilité des protéines halieutiques de qualité pour les populations et par la réduction des importations des produits halieutiques en valorisant la production nationale.

7- **Participer à la gestion durable des ressources** en encourageant une utilisation responsable des ressources halieutiques, en valorisant les sous-produits (têtes, arêtes, viscères) pour limiter le gaspillage et en intégrant des pratiques respectueuses de l'environnement.

Quels sont les objectifs visés par le projet PRO-VALORISATION ?

L'objectif général du PRO-VALORISATION est de promouvoir la consommation des produits halieutiques et améliorer la nutrition par l'utilisation rationnelle et durable des ressources halieutiques.

De façon spécifique, **trois (03) objectifs sont visés par ce projet** à savoir: (i) assurer la formation des bénéficiaires sur la technique de transformation des produits halieutiques ainsi que toute nouvelle méthodologie pertinente qui serait identifiée, (ii) améliorer des pratiques alimentaires et nutritionnelles au sein des centres de santé et des cantines scolaires et (iii) renforcer les capacités organisationnelles et techniques.

Quels sont les résultats attendus ?

En termes de résultats attendus:

- **1400 jeunes et femmes sont formés** aux techniques de transformation des produits halieutiques
- Les aliments transformés sur les méthodes du centre sont intégrés dans 35 cantines scolaires et centres de santé
- **10 coopératives de transformatrices sont équipées** en matériel de transformation et de commercialisation des produits halieutiques et
- **50 jeunes promoteurs sont installés.**

Le Projet cible les jeunes, les femmes...

Comment se fait la mise en œuvre du projet ?

La mise en œuvre du projet PRO-VALORISATION est axée sur quatre composantes essentielles:

En premier lieu, le Centre d'application et de spécialisation en transformation du poisson; le centre se positionne comme l'outil principal de la mise en œuvre du projet.

La deuxième composante concerne l'employabilité et l'insertion des jeunes. L'insertion des jeunes se fait à travers l'installation de petites unités de transformations et de commercialisation des produits halieutiques.

La troisième composante traite de la valorisation des produits et de l'accès au marché.

La quatrième composante est la gestion du projet. Comme bénéficiaires, le projet cible les jeunes, les femmes, les associations de femmes, les coopératives, les pêcheurs, les mareyeuses, les transformatrices artisanales et les restaurateurs.

Le projet est mis en œuvre sur toute l'étendue du territoire national, notamment dans les zones de grandes productions de poisson avec un ancrage au Centre de Formation en SURIMI localisé à Abidjan.

La question de transformation des produits halieutiques reste aujourd'hui un enjeu majeur. Qu'est ce qui est fait dans ce domaine ?

La transformation des produits halieutiques constitue aujourd'hui un enjeu majeur pour améliorer la conservation du poisson, réduire les pertes post-capture et accroître la valeur ajoutée de la filière. Dans ce domaine, plusieurs actions ont été menées, notamment::

La modernisation des techniques de transformation; en effet, des efforts significatifs sont entrepris pour améliorer les méthodes traditionnelles de transformation des produits



halieutiques, notamment le fumage et les techniques de conservation. A cet effet, le Gouvernement a mis en place des Points de Débarquement Aménagés (PDA) dans plusieurs zones de production. Il s'agit d'Abidjan, Grand Lahou, Sassandra et San-Pédro. Au sein de ces infrastructures, des fours de fumage améliorés, notamment les fours FTT, ainsi que des équipements modernes de conservation ont été installés.

Ces aménagements permettent une meilleure valorisation des produits halieutiques, en favorisant la production de denrées de bonne qualité, plus sûres sur le plan sanitaire et bénéficiant d'une conservation plus efficace. Ils contribuent également à réduire de manière significative les pertes post-capture.

Par ailleurs, le Gouvernement entend poursuivre et intensifier ces initiatives afin que les principales zones de production halieutique soient progressivement dotées de Points de Débarquement Aménagés. Parmi les zones concernées figurent notamment, Grand Bassam, Grand-Béréby, Béoumi et Kossou.

Le renforcement des capacités des acteurs;

Des programmes de formation sont organisés chaque année au profit des pêcheurs, des mareyeuses et des transformatrices afin de renforcer leurs capacités techniques dans plusieurs domaines, notamment sur les bonnes pratiques d'hygiène, les techniques améliorées de transformation et de conservation des produits halieutiques et sur les méthodes de gestion financière et de commercialisation des produits halieutiques.

A ce titre, 800 jeunes et femmes ont été déjà formés. Par ailleurs, le Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MIRAH), à travers le projet, a récemment mis en place un centre dédié à la transformation des produits halieutiques, dénommé Centre d'Application et de Spécialisation en transformation des Produits Halieutiques (CAS-VALORISATION). Ce Centre est créé par arrêté N°393/MIRAH/CAB DU 16 MAI 2023.

Appui à la création d'unités de transformation et de commercialisation de produits halieutiques;

Le Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MIRAH), avec l'appui de ses partenaires techniques et financiers, soutient la mise en place de petites et moyennes unités de transformation afin de mieux valoriser la production halieutique locale. Ces unités sont implantées dans les principales zones de production, notamment à Abidjan, Grand-Lahou, Sassandra et Guessabo.

Ces infrastructures permettent de produire et de commercialiser divers produits halieutiques transformés, parmi lesquels le poisson fumé, obtenu grâce à l'utilisation de fours améliorés et le surimi, produit à partir des produits halieutiques locaux.

Par ailleurs, d'autres actions d'accompagnement sont menées, notamment la remise de tricycles et de kiosques aux sociétés coopératives de transformatrices et de mareyeuses. Ces équipements contribuent à renforcer la commercialisation des produits transformés, tout en facilitant leur distribution et leur accès aux marchés locaux.

La production de surimi n'est-elle pas une opportunité pour la valorisation des produits halieutiques ?

Le Surimi est un aliment traditionnel japonais à base de poisson. Il est riche en nutriments dont le corps a besoin, notamment les vitamines et les sels minéraux. Il a été introduit en 2016 par l'ONG UMINOKUNI du Japon. En effet, la production de surimi peut constituer une réelle opportunité pour la valorisation des produits halieutiques en Côte d'Ivoire où certaines espèces de poisson à faible valeur commerciale, notamment une partie des petits pélagiques (les sardinelles, harengs...) est sous valorisée ou peu consommée dans certaines zones. Il participe à :

La valorisation des espèces peu commerciales

Le surimi est une pâte de poisson obtenue à partir de la chair de poisson désossée, lavée et stabilisée. Ainsi, des produits halieutiques qui seraient peu rentables peuvent être transformés en produits à forte valeur ajoutée qui est le surimi;

La réduction des pertes et de gaspillage

La production de surimi permet de valoriser les captures accessoires ou non-conformes à la vente en produits frais, réduisant ainsi les pertes post-capture. Cela contribue à une meilleure utilisation des ressources halieutiques;

La création de produits à forte valeur ajoutée

Le Surimi sert de matière première pour plusieurs produits transformés très demandés (Bâtonnets de surimi, Boulets de poisson, Saucisses de poisson, Produits panés, Hamburger de surimi). Ces produits ont une longue durée de conservation et sont faciles à distribuer sur les marchés ;

La création d'opportunités économiques et industrielles

Le développement d'une filière surimi peut non seulement, favoriser la création d'industries de transformation de produits halieutiques, générer des emplois dans la transformation et la distribution, mais aussi renforcer la compétitivité du secteur halieutique ;

La contribution à la souveraineté alimentaire

Les produits à base de surimi sont riches en protéines et peuvent contribuer à diversifier l'offre alimentaire tout en rendant les produits halieutiques plus accessibles aux consommateurs.

Pensez vous que le surimi est accepté par les consommateurs ?

Le surimi est globalement accepté par les consommateurs en Côte d'Ivoire depuis son introduction en 2016. Cette évolution résulte notamment des changements dans les habitudes de consommation, des actions de sensibilisation, d'information et de communication mises en œuvre dans le cadre du projet, ainsi que de son prix relativement abordable, qui favorise son accessibilité auprès des ménages.

Par ailleurs, le poisson occupe une place importante dans les habitudes alimentaires des Ivoiriens. Qu'il soit consommé frais, fumé, braisé, frit ou transformé sous d'autres formes, il constitue l'un des aliments les plus appréciés. Cette forte culture de consommation des produits halieutiques a facilité l'introduction et l'acceptation progressive du surimi sur le marché national.

Aujourd'hui, le surimi est commercialisé dans plusieurs circuits de distribution, notamment dans certains établissements scolaires (lycées et collèges) du district d'Abidjan, contribuant ainsi à sa popularisation auprès des jeunes consommateurs.

Pour conclure, ce projet de transformation des produits halieutiques constitue une opportunité stratégique pour valoriser durablement les ressources halieutiques et assurer la souveraineté alimentaire. Il permet également de créer des emplois, d'améliorer les revenus des acteurs et de dynamiser l'économie locale. Avec l'appui des partenaires et l'engagement des acteurs de la filière, ce projet contribue significativement au développement durable du secteur des ressources halieutiques en Côte d'Ivoire.

Je voudrais profiter de cette opportunité pour lancer un appel aux jeunes et aux femmes, en particulier aux bénéficiaires du projet. Je les invite à venir se former au Centre Sidi Tiémoko TOURE en transformation des produits halieutiques. Ces formations leur permettront d'acquérir les compétences et les outils nécessaires au développement de leurs activités génératrices de revenus.

Le Décryptage

Par INFOPÊCHE

Au cœur de la transformation halieutique en Côte d'Ivoire: contexte de production du Surimi

Côte d'Ivoire : le surimi, une opportunité pour diversifier l'alimentation et valoriser les ressources halieutiques

Alors que la consommation de poisson demeure l'une des consommations de protéines animales les plus élevées d'Afrique de l'Ouest, la Côte d'Ivoire continue de faire face à un déficit important entre l'offre locale et les besoins des populations. Selon les données disponibles, la consommation nationale de poisson est estimée à près de 24,9 kilogrammes par habitant et par an, tandis que la production locale ne couvre qu'environ 17 % de la demande, renforçant ainsi la dépendance du pays aux importations. Dans ce contexte, le surimi, produit élaboré à partir de chair de poisson transformée, pourrait représenter une alternative intéressante pour les consommateurs ivoiriens et une nouvelle opportunité de valorisation des ressources halieutiques nationales.

Un produit encore peu connu des consommateurs

Malgré ses qualités nutritionnelles reconnues, le surimi demeure relativement marginal dans les habitudes alimentaires en Côte d'Ivoire, où les consommateurs privilégient principalement le poisson frais, fumé, séché ou braisé. Pourtant, ce produit riche en protéines présente plusieurs avantages : il est pratique, rapide à préparer et peut être décliné sous diverses formes adaptées aux besoins des ménages modernes. Pour favoriser son adoption à grande échelle, les spécialistes estiment qu'une stratégie de marketing ambitieuse et adaptée aux réalités locales est nécessaire.

Une stratégie centrée sur le consommateur

La première étape consisterait à mieux comprendre les attentes du marché ivoirien. Les ménages urbains d'Abidjan, Bouaké, San Pedro, Yamoussoukro, Daloa, Man ou encore Bondoukou figureraient parmi les principales cibles, aux côtés des restaurants, maquis, hôtels, supermarchés, supérettes et cantines scolaires et universitaires.

L'analyse des habitudes de consommation du poisson, du pouvoir d'achat des populations et des produits concurrents tels que le thon, les sardines, le poisson fumé, les saucisses ou la viande permettrait d'adapter efficacement l'offre.

Un positionnement moderne et accessible

Pour séduire les consommateurs, le surimi pourrait être présenté comme une alternative pratique au poisson frais, un produit riche en protéines et facile à cuisiner. Son image de produit moderne et accessible constituerait un atout pour conquérir de nouveaux marchés.

Un slogan tel que : « Le goût du poisson, prêt en quelques minutes » pourrait accompagner cette démarche de sensibilisation.

Une gamme adaptée aux goûts ivoiriens

L'innovation du produit apparaît comme un levier essentiel pour assurer le succès du surimi en Côte d'Ivoire. Plusieurs formats pourraient être proposés au public, notamment des bâtonnets, boulettes, nuggets, saucisses de surimi, ainsi que des versions fumées ou épicées inspirées des saveurs locales. La commercialisation de petits conditionnements à prix abordables permettrait également d'atteindre une clientèle plus large et de favoriser les premiers achats.

Une présence renforcée sur tous les circuits de distribution

La diffusion du produit devrait s'appuyer sur un réseau de distribution diversifié comprenant les supermarchés, hypermarchés, supérettes, marchés traditionnels, boutiques de quartier et grossistes alimentaires. Le secteur de la restauration représente également un débouché stratégique, notamment les maquis, fast-foods, restaurants universitaires, hôtels et structures de restauration collective. Parallèlement, les plateformes numériques, les réseaux sociaux et les services de livraison à domicile pourraient contribuer à accroître la visibilité du produit auprès des jeunes consommateurs urbains.

Miser sur la communication et l'expérience client

INFOPÊCHE recommande une forte présence sur les réseaux sociaux à travers des vidéos de recettes rapides, des séances de dégustation et

renforcer la notoriété du produit. Les campagnes radio, télévisées et l'affichage urbain pourraient compléter ce dispositif. Des opérations de dégustation gratuite dans les supermarchés, des animations dans les marchés ainsi que des concours culinaires contribueraient également à familiariser les consommateurs avec le surimi.

Le « Surimi à l'ivoirienne », une innovation prometteuse

L'une des pistes les plus prometteuses réside dans l'adaptation du produit aux habitudes alimentaires locales. Les professionnels envisagent déjà des recettes inspirées de la gastronomie ivoirienne telles que l'attiéké au surimi, le surimi braisé, l'allocolo accompagné de surimi, le riz gras au surimi, les sandwiches au surimi ou encore les brochettes épicées.

Cette approche permettrait de faciliter l'acceptation du produit en l'intégrant naturellement dans les habitudes de consommation des populations.

Une contribution à la valorisation de la filière halieutique

Au-delà de son intérêt commercial, le développement du surimi pourrait participer à la valorisation des ressources halieutiques locales, à la réduction des pertes post-capture et à la création de nouvelles opportunités économiques pour les acteurs de la pêche et de la transformation des produits de la mer.

Des partenariats avec les écoles de cuisine, les Centres Régionaux des Œuvres Universitaires ainsi que les programmes de nutrition scolaire pourraient accélérer cette dynamique.

À terme, une stratégie combinant sensibilisation, innovation, accessibilité et partenariats institutionnels pourrait permettre au surimi de trouver sa place dans l'alimentation quotidienne des Ivoiriens et de contribuer au développement durable de la filière halieutique nationale.

(INFOPÊCHE)



MACPPA

Marché Africain pour la Commercialisation
des Produits de la Pêche et de l'Aquaculture

le MACPPA

C'est moins

de tracas

achetez ou vendez vos
produits halieutiques
en toute fiabilité

www.macppa.com



FOCUS

Gros plan sur la Direction des Pêches de Côte d'Ivoire

Au centre de la politique ivoirienne de gestion des ressources halieutiques, la Direction des Pêches occupe une place stratégique dans le développement du secteur des pêches en Côte d'Ivoire. Placée sous la tutelle du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MIRAH). Cette direction a pour mission d'assurer la mise en œuvre des politiques publiques relatives à l'exploitation, à la gestion durable et à la surveillance ...

Photo du Colonel FOFANA Bina



Illustration INFOPÊCHE

Direction des Pêches de Côte d'Ivoire : pilier de la gestion durable des ressources halieutiques

Au centre de la politique ivoirienne de gestion des ressources halieutiques, la Direction des Pêches occupe une place stratégique dans le développement du secteur des pêches en Côte d'Ivoire. Placée sous la tutelle du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MIRAH), cette direction a pour mission d'assurer la mise en œuvre des politiques publiques relatives à l'exploitation, à la gestion durable et à la surveillance des ressources halieutiques du pays.

Une institution qui aide à développer le secteur halieutique

La Direction des Pêches s'inscrit dans la volonté de l'État de Côte d'Ivoire d'encadrer durablement les activités de pêche maritime, lagunaire et continentale. Son évolution institutionnelle accompagne les nombreuses réformes engagées depuis plusieurs décennies afin de moderniser le secteur et de répondre aux enjeux de sécurité

alimentaire, de préservation des ressources et de lutte contre la pêche illicite.

Avec plus de 550 kilomètres de façade maritime, un vaste réseau lagunaire et de nombreux plans d'eau continentaux, la Côte d'Ivoire dispose d'un important potentiel halieutique dont la gestion nécessite un encadrement technique rigoureux.

La Direction des Pêches est investie de nombreuses missions couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur du secteur halieutique.

Elle coordonne les actions publiques et privées destinées à améliorer la production halieutique nationale, élabore les propositions réglementaires relatives à la pêche et veille à l'application des textes en vigueur. Elle participe également à la conception des programmes de développement de la pêche maritime, lagunaire et continentale.

La Direction joue également un rôle majeur dans la lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non

réglementée (INN), un phénomène qui constitue une menace pour la durabilité des ressources halieutiques. Elle participe aux opérations de surveillance des pêches, à la police des pêches ainsi qu'au contrôle des activités de pêche sur l'ensemble du territoire national.



Trois grands domaines de compétence

Les interventions de la Direction des Pêches s'articulent autour de trois (3) principaux domaines :

- La pêche maritime et lagunaire

Ce domaine concerne la gestion des ressources exploitées dans les eaux maritimes et lagunaires du pays. Il englobe le suivi des activités de pêche artisanale et industrielle ainsi que l'application des mesures de conservation des ressources.

- La pêche continentale

Cette composante porte sur l'exploitation des ressources halieutiques des fleuves, lacs, barrages et autres plans d'eau intérieurs. Elle contribue à l'amélioration des conditions de vie des communautés de pêcheurs continentaux.

- Le suivi, contrôle et surveillance des pêches

Cette mission vise à garantir le respect de la réglementation nationale et internationale en matière de pêche. Elle comprend le suivi, le contrôle et la surveillance des activités de pêche, la certification des captures, la sécurité des pêcheurs

artisans et la collecte des données statistiques relatives aux activités halieutiques.

Une organisation structurée

La Direction des Pêches comprend trois (3) sous-directions :

- la Sous-Direction des Pêches Maritimes;
- la Sous-Direction de la Pêche Continentale ;
- la Sous-Direction de la pêche lagunaire;

Ces entités assurent la mise en œuvre opérationnelle des politiques publiques dans leurs domaines respectifs. Les sous-directeurs sont nommés par arrêté ministériel et disposent du rang de Sous-Directeur d'Administration Centrale.

Au-delà de ses missions régaliennes, la Direction des Pêches contribue à l'approvisionnement régulier du marché ivoirien en produits halieutiques. Elle participe à la promotion des infrastructures de commercialisation et de transformation du poisson ainsi qu'à l'amélioration de la qualité des produits destinés à la consommation.

Elle accompagne également les organisations professionnelles, soutient les programmes de recherche halieutique et participe aux initiatives visant à renforcer la contribution du secteur au développement économique local.

Une institution tournée vers l'avenir

Face à la croissance de la demande nationale en poisson, à la nécessité de préserver les ressources et aux défis liés à la pêche illicite, la Direction des Pêches poursuit sa modernisation.

Ces dernières années, sous la houlette du Colonel FOFANA Bina, actuel Directeur des pêches, elle contribue à la mise en place de systèmes numériques de collecte et de traitement des données halieutiques afin d'améliorer la gestion des ressources et la prise de décision.

À travers ses actions de régulation, de surveillance et de développement, la Direction des Pêches demeure aujourd'hui l'un des principaux instruments de l'État ivoirien pour assurer une exploitation responsable des ressources halieutiques et garantir la pérennité du secteur de la pêche en Côte d'Ivoire.

(INFOPÊCHE)

www.infopeche.co

INNOVATION

PRECCINOV : la rizipisciculture, une innovation porteuse d'espoir pour l'agriculture et la pisciculture ivoiriennes

Face aux effets grandissants du changement climatique, qui affectent déjà la disponibilité des ressources en eau et la productivité agricole en Côte d'Ivoire, le PRECCINOV se positionne comme une réponse innovante et concrète en faveur de ...



PRECCINOV : la rizipisciculture, une innovation porteuse d'espoir pour l'agriculture et la pisciculture ivoiriennes

Du 05 au 09 mai 2026, une mission de suivi de terrain conduite dans le cadre du Projet de Renforcement de la Résilience des Petits Exploitants Agricoles face aux effets du Changement Climatique par l'Adoption de Technologies et de Pratiques Innovantes Éprouvées (PRECCINOV), a permis de constater les avancées encourageantes de la phase pilote de la rizipisciculture. À cette occasion, INFOPÊCHE a pris part aux visites des différents sites aménagés afin de documenter les résultats obtenus.

Face aux effets grandissants du changement climatique, qui affectent déjà la disponibilité des ressources en eau et la productivité agricole en Côte d'Ivoire, le projet PRECCINOV se positionne comme une réponse innovante et concrète en faveur de l'adaptation des producteurs ruraux.

Financé à hauteur de 4 millions de dollars américains par le Fonds d'Adaptation, ce projet est mis en œuvre par le FIRCA en tant qu'Entité Nationale de Mise en Œuvre et exécuté par l'ANADER sur la période 2023-2026.

L'ambition du projet est claire : renforcer durablement la résilience des petits exploitants agricoles grâce à l'adoption de technologies éprouvées permettant une meilleure gestion de l'eau, une augmentation de la productivité et une diversification des revenus.

Parmi les innovations promues, la rizipisciculture suscite un intérêt particulier auprès des bénéficiaires et apparaît aujourd'hui comme l'une des solutions les plus prometteuses pour répondre simultanément aux enjeux agricoles, alimentaires et climatiques.

La rizipisciculture : quand le riz et le poisson se renforcent mutuellement

La rizipisciculture repose sur un principe simple mais efficace : associer la culture du riz et l'élevage de poissons sur un même espace de production. Cette complémentarité crée un véritable cercle vertueux où les poissons contribuent à fertiliser naturellement les rizières grâce à leurs déjections, tandis que les parcelles rizicoles leur fournissent un habitat favorable ainsi qu'une partie de leur alimentation.



le poisson nourrit le riz et le riz nourrit le poisson

Selon les techniciens de l'ANADER, « le poisson nourrit le riz et le riz nourrit le poisson », une formule qui résume parfaitement l'esprit de cette technologie intégrée.

Au-delà de ses avantages agronomiques, la rizipisciculture répond à plusieurs défis majeurs auxquels sont confrontés les producteurs ivoiriens : la raréfaction de l'eau, l'augmentation des coûts de production, la demande croissante en riz et en produits halieutiques ainsi que la nécessité de diversifier les revenus des ménages ruraux.

En permettant aux producteurs de récolter à la fois du riz et du poisson sur un même site, cette approche offre une seconde source de revenus particulièrement appréciée des bénéficiaires. La vente des poissons constitue en effet un complément financier important qui renforce la sécurité économique des exploitations agricoles.

Des résultats encourageants sur les sites pilotes

La mission de terrain à laquelle a participé INFOPÊCHE a permis de visiter plusieurs sites pilotes où les premières réalisations témoignent du potentiel de cette innovation.

À Oumé, des bénéficiaires déjà convaincus

Sur le site de Tonla Nomtia, deux bénéficiaires directs, Mme Sanogo Mariam et M. Traoré Nomtia, expérimentent la technologie avec des résultats jugés satisfaisants. Le site comprend deux étangs piscicoles de 800 m² ainsi que six casiers rizicoles totalisant 2 400 m². Les travaux d'aménagement et les activités avec l'appui de l'ANADER, sont en bonne voie, et les bénéficiaires, par la voix de M. TRAORE Nomtia, ont exprimé leur satisfaction quant à l'accompagnement technique reçu dans le cadre du projet.

Selon les observations effectuées sur le terrain, la combinaison des activités piscicoles et rizicoles



offre déjà des perspectives intéressantes en matière de rentabilité et de valorisation des ressources disponibles.

À Yamoussoukro, un dispositif pilote à plus grande échelle

À Petit Bouaké, dans la région de Yamoussoukro, cinq bénéficiaires participent à cette phase pilote. Le projet leur a fourni 6 500 alevins d'environ 5 grammes, plusieurs kilogrammes d'aliments pour poissons ainsi que du matériel de production adapté. Le site comprend cinq (5) étangs piscicoles de 400 m² chacun, cinq (5) casiers aménagés de 1 200 m² et quatre (4) parcelles rizicoles de 1 200 m² mises en culture.

Ces aménagements permettent aux producteurs de se familiariser avec les techniques de gestion intégrée riz-poisson tout en bénéficiant d'un accompagnement permanent des équipes techniques du projet.

Une technologie appréciée malgré les défis

Comme toute innovation introduite à grande échelle, la phase pilote de la rizipisciculture a été confrontée à certaines difficultés techniques et organisationnelles. Toutefois, les constats effectués lors de la mission de terrain révèlent une forte adhésion des producteurs à cette technologie. Les bénéficiaires soulignent notamment les opportunités qu'elle offre en matière de diversification



Photo du Site Petit Bouaké à Yamoussoukro

des revenus, d'optimisation de l'utilisation de l'eau et d'amélioration de la sécurité alimentaire des ménages. La possibilité de commercialiser simultanément le riz et le poisson constitue un atout majeur dans un contexte où les exploitants agricoles recherchent des solutions capables de sécuriser leurs revenus face aux aléas climatiques.



Bénéficiaire du Projet M.NOMTIA

Vers une extension nationale de la rizipisciculture

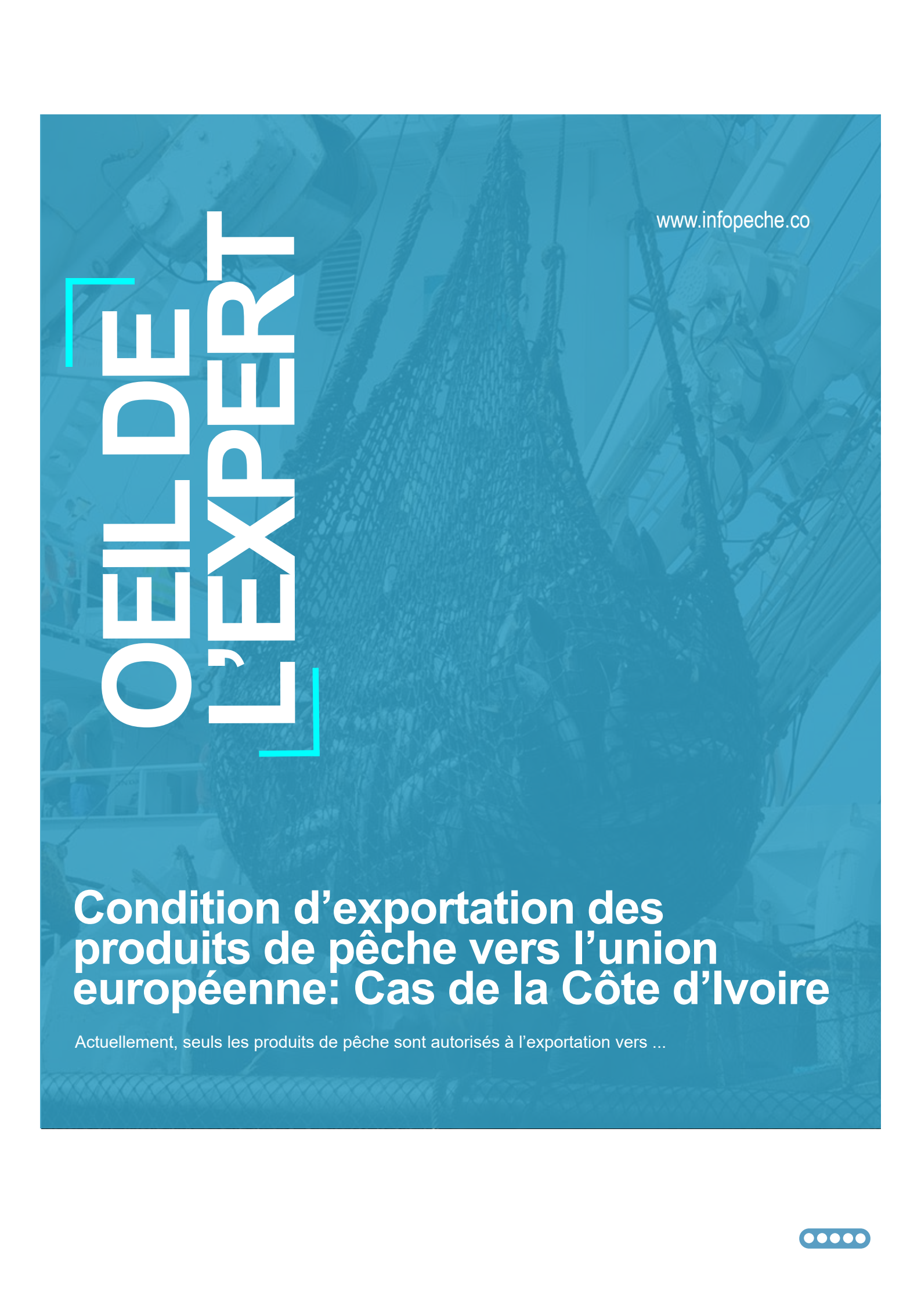
Au terme de cette phase pilote, les perspectives apparaissent prometteuses. Le PRECCINOV prévoit en effet un déploiement progressif de la technologie dans plusieurs autres localités du pays afin de permettre à un plus grand nombre de producteurs de bénéficier de cette innovation.

À travers la création d'unités pédagogiques, la formation des producteurs, l'aménagement de périmètres rizipiscicoles, l'appui aux organisations professionnelles agricoles et la mise en place de mécanismes de microfinancement adaptés, le projet entend favoriser l'adoption durable de cette pratique.

En ciblant près de 1 200 rizipisciculteurs, le projet contribue à construire des systèmes de production plus résilients, plus productifs et mieux adaptés aux défis climatiques de demain.

La rizipisciculture s'impose aujourd'hui comme bien plus qu'une innovation technique: elle représente une véritable opportunité de développement pour les communautés rurales ivoiriennes, conciliant sécurité alimentaire, création de revenus et gestion durable des ressources naturelles.

(INFOPÊCHE)



L'ŒIL DE L'EXPERT

www.infopeche.co

Condition d'exportation des produits de pêche vers l'union européenne: Cas de la Côte d'Ivoire

Actuellement, seuls les produits de pêche sont autorisés à l'exportation vers ...



Condition d'exportation des produits de pêche vers l'union européenne: Cas de la Côte d'Ivoire

Actuellement, seuls les produits de pêche sont autorisés à l'exportation vers l'Union européenne (UE)

Tout opérateur désireux d'exporter ses produits vers l'UE doit respecter les exigences ci-dessous :

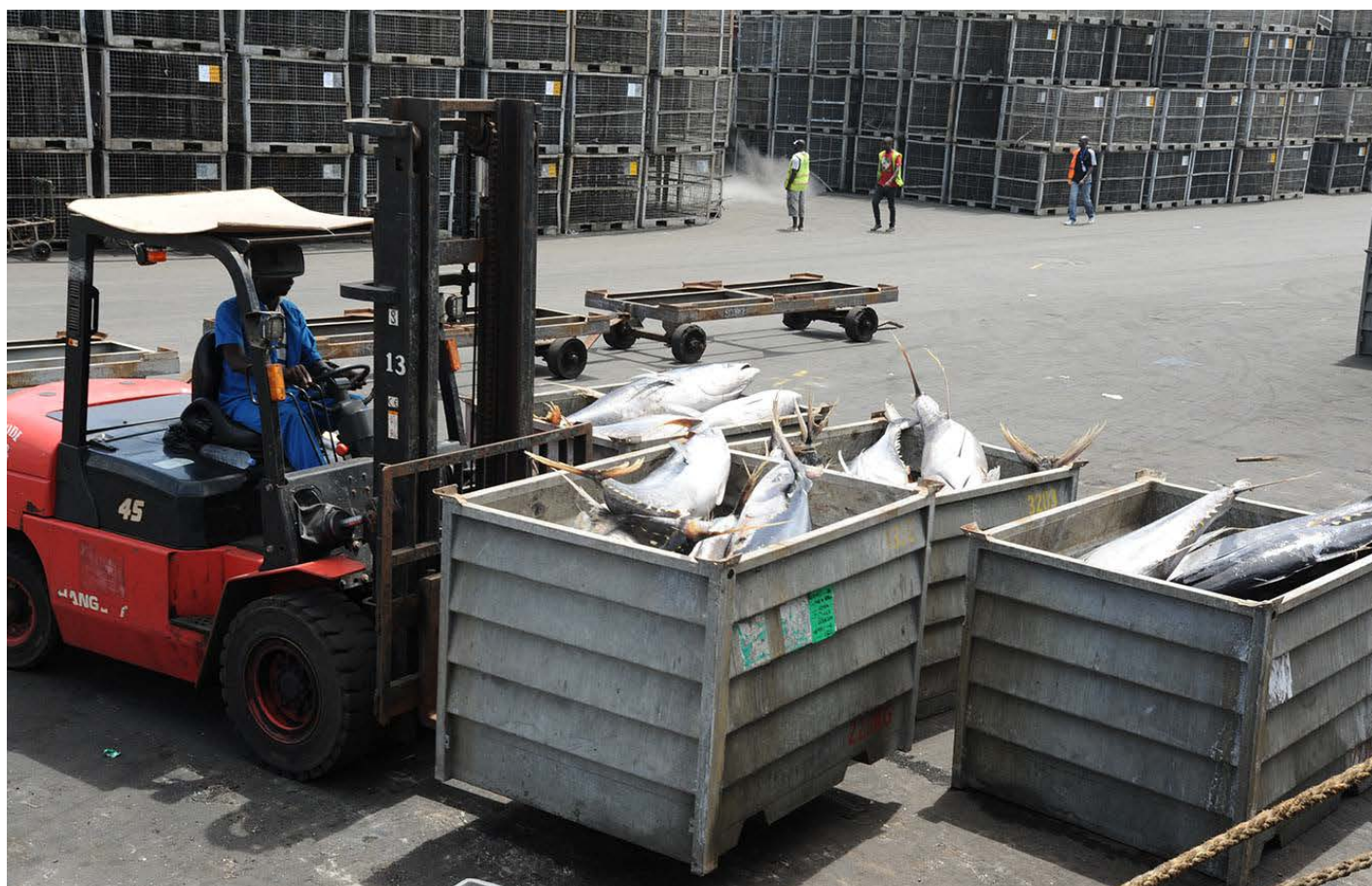
I. Exigences législatives et réglementaires

1. Être autorisé à exercer dans le secteur des DAOA (Registre de commerce, déclaration d'existence fiscale)
2. Être agréé par l'Autorité Compétente conformément à la réglementation nationale en vigueur.
3. Être conforme aux exigences réglementaires (paquet hygiène de l'UE) et de l'espace commercial (pays, continent, etc...) de destination.

II. Exigences sanitaires

Il faut se munir d'un plan de maîtrise sanitaire selon le canevas PMS disponible auprès de l'Autorité Compétente. Les informations du canevas PMS couvrent notamment les éléments ci-après :

1. Avoir des locaux et équipements en matériel conformes aux dispositions de l'arrêté N° 66/MIPARH du 01 juillet 2010 fixant les règles sanitaires régissant la production et la mise sur le marché des produits de pêche destinés à la consommation humaine.
2. Les produits traités et/ou transformés doivent répondre aux principes et conditions d'hygiène et de sécurité sanitaire édictées à l'arrêté N°66/MIPARH du 01 juillet 2010 fixant les règles sanitaires régissant la production et la mise sur le marché des produits de pêche destinées à la consommation humaine



3. Avoir un personnel respectueux des exigences sanitaires en vigueur
4. Mettre en place un plan de formation annuel
5. Avoir une équipe qualité pour la mise en place et l'exécution d'un plan d'autocontrôle
6. Avoir une équipe qualité pour la mise en place et l'exécution d'un plan HACCP
7. Mettre en place un mécanisme de traçabilité des produits destinés à l'exportation
8. Mettre en place des procédures opérationnelles
9. Etablir un plan de masse de l'établissement et de l'environnement immédiat
10. Mettre en place un plan opérationnel de gestion des produits non-conformes.

Source : Direction des Services Vétérinaires (DSV).

Réseau FIN (Fish InfoNetwork)



INFOPECHE

Angola - Cameroun - Congo - Côte d'Ivoire
Gabon - Gambie - Ghana - Guinée
Guinée Bissau - Libéria - Maroc - Mauritanie
Mozambique - Namibie - Nigéria - Sénégal
Sierra Leone - Togo

INFOSAMAK

l'Algérie - Bahreïn - Djibouti - Irak
Libye - Maroc - Mauritanie - Palestinese
Soudan - Syrie - Tunisie - Yémen

INFOPESCA

Argentine - Barbade - Belize - Brésil
Chili - Colombie - Costa Rica - Cuba Dominique
Equateur - Grenade - Guyana - Mexique - Panama
Paraguay - Pérou - République dominicaine
Uruguay - Saint-Kitts-et-Nevis
Sainte-Lucie - Suriname

INFOFISH

Bangladesh - Cambodge - les Fidji - Iran
Malaisie - les Maldives - Pakistan - la Papouasie
Nouvelle-Guinée - les Philippines - les Îles Salomon
Sri Lanka - Thaïlande.

EUROFISH

Albanie - Croatie - Danemark - Estonie
Hongrie - Italie - Lettonie - Lituanie
Norvège, - Pologne - Roumanie - Espagne
Türkiye

INFOYU

Chine

www.infopeche.co

FIN NEWS

Page 46	FAO: Situation mondiale des pêches et de l'aquaculture Afrique
Page 48	GLOBEFISH: La contribution de FAO GLOBEFISH figure dans le rapport de l'Académie d'été CAPFISH Afrique de l'Ouest
Page 49	NFOFISH dévoile le thème et les temps forts du programme de TUNA2026

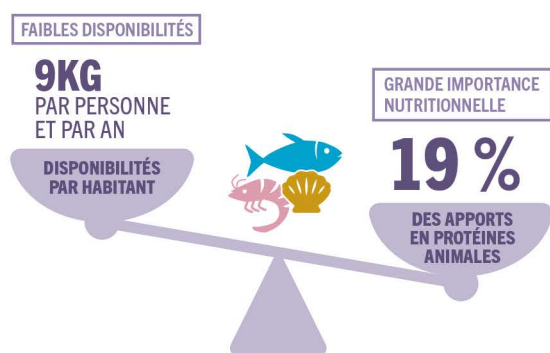


LA SITUATION MONDIALE DES PÊCHES ET DE L'AQUACULTURE

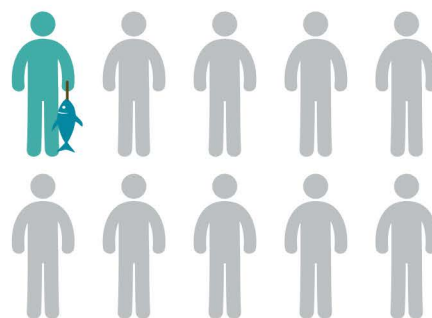
AFRIQUE

LES PÊCHES ET L'AQUACULTURE CONTRIBUENT À LA NUTRITION ET AUX MOYENS DE SUBSISTANCE EN AFRIQUE — 2024

Bien que les disponibilités en aliments aquatiques d'origine animale y soient les plus faibles au monde, ces denrées jouent un rôle essentiel pour la nutrition.

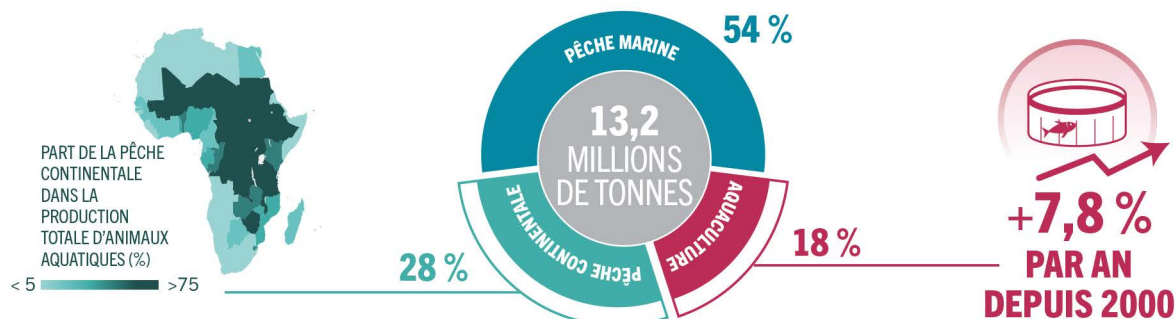


Le secteur assure la subsistance d'une personne sur dix. La pêche continentale est la principale source d'emploi dans le secteur primaire.



LA PÊCHE MARINE DOMINE, LA PÊCHE CONTINENTALE CONTRIBUE À LA SUBSISTANCE DES POPULATIONS ET L'AQUACULTURE SE DÉVELOPPE — 2024

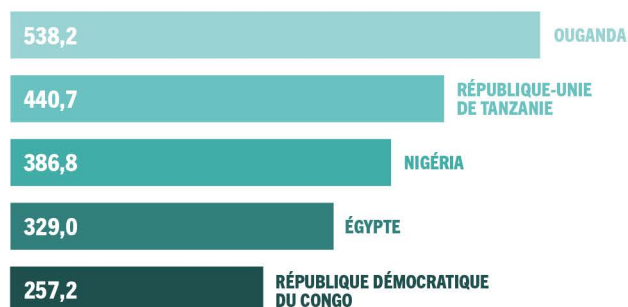
Alors que la pêche marine est le principal moteur de la production, la pêche continentale subvient aux besoins nutritionnels des habitants des pays sans littoral et à faible revenu, et l'aquaculture qui était encore peu développée connaît une croissance rapide.



En ce qui concerne les noms et les frontières qui figurent sur cette carte, veuillez vous référer à la clause de non-responsabilité sur la dernière page. Le tracé définitif de la frontière entre la République du Soudan et la République du Soudan du Sud n'a pas encore été défini. Le statut définitif de la zone d'Abeyi n'est pas encore déterminé.

LA PRODUCTION EST CONCENTRÉE — 2024

PÊCHE CONTINENTALE (ANIMAUX AQUATIQUES): la production est répartie entre les pays dotés de grands systèmes d'eau douce.



Unité: milliers de tonnes (en équivalent poids vif)

AQUACULTURE (ANIMAUX AQUATIQUES): les cinq principaux producteurs sont responsables de près de 90 pour cent de la production.



Unité: milliers de tonnes (en équivalent poids vif)

L'Afrique dépend fortement des aliments d'origine aquatique pour nourrir et faire vivre sa population, malgré de faibles disponibilités. La pêche joue un rôle central, tandis que l'aquaculture connaît un essor rapide.

- **LES ALIMENTS AQUATIQUES D'ORIGINE ANIMALE CONTRIBUENT DE MANIÈRE DÉTERMINANTE À L'ALIMENTATION**
Malgré des disponibilités par habitant qui sont les plus faibles au monde, les aliments aquatiques d'origine animale fournissent 19 pour cent des protéines animales en Afrique, soit la deuxième contribution la plus élevée à l'échelle mondiale.
- **LA PÊCHE CONTINENTALE EST UNE SOURCE ESSENTIELLE DE NOURRITURE ET D'EMPLOI**
Principalement artisanale, la pêche continentale est une grande pourvoyeuse d'emplois (54 pour cent des emplois du secteur primaire) et une source essentielle d'aliments aquatiques d'origine animale dans de nombreuses régions, notamment rurales, de l'Afrique.
- **L'AQUACULTURE EN PLEIN ESSOR**
L'aquaculture représente quelque 18 pour cent de la production totale d'animaux aquatiques en Afrique. Si sa part reste modeste, ce secteur connaît la croissance la plus rapide au monde et pourrait jouer un rôle plus important pour ce qui est de satisfaire une demande qui va croissant.
- **LA RAPIDITÉ DE LA CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE LIMITE LES DISPONIBILITÉS PAR HABITANT**
Les disponibilités totales en aliments aquatiques d'origine animale se sont accrues au fil du temps, mais les disponibilités par habitant demeurent les plus faibles au monde en raison de la croissance rapide de la population.
- **LES IMPORTATIONS AIDENT À PALLIER L'INSUFFISANCE DES DISPONIBILITÉS ALIMENTAIRES**
Un tiers de l'approvisionnement en aliments aquatiques d'origine animale provient des importations, qui permettent de compléter les disponibilités intérieures et d'élargir l'accès à ces denrées.
- **LA PÊCHE ARTISANALE EST UN MAILLON CLÉ DU SECTEUR**
Elle soutient les systèmes alimentaires locaux et génère des emplois dans les régions côtières et intérieures.

PERSPECTIVES

- Malgré une hausse des disponibilités totales issues de la production intérieure (+13 pour cent, dont 37 pour cent provenant de l'aquaculture), la croissance démographique rapide de l'Afrique devrait empêcher la progression des disponibilités par habitant, lesquelles devraient reculer à l'horizon 2034.

AFRIQUE

APERÇU DU SECTEUR

PRODUCTION D'ANIMAUX AQUATIQUES — 2024



13,3
MILLIONS DE TONNES

18 %

82 %

Aquaculture

Pêche de capture

DISPONIBILITÉS EN ALIMENTS AQUATIQUES D'ORIGINE ANIMALE — 2023



13,4
MILLIONS DE TONNES

COMMERCE DE PRODUITS AQUATIQUES D'ORIGINE ANIMALE — 2024

Exportations



3,0 MILLIONS DE TONNES
(**8.4** MILLIARDS D'USD)

Importations



4,0 MILLIONS DE TONNES
(**5.9** MILLIARDS D'USD)

EMPLOI DANS LE SECTEUR PRIMAIRE — 2024



6,1
MILLIONS DE PERSONNES

FLOTTE DE PÊCHE — 2024



0,3 MILLION
(NAVIRES MOTORISÉS)



0,5 MILLION
(NAVIRES NON MOTORISÉS)

La *Situation mondiale des pêches et de l'aquaculture* est le deuxième rapport le plus lu parmi les publications phares de la FAO. Il s'agit aussi du rapport mondial sur les pêches et l'aquaculture le plus cité et le plus souvent utilisé comme référence. Il propose une analyse approfondie de la situation et de l'évolution des pêches et de l'aquaculture aux niveaux mondial et régional et présente des informations actualisées sur l'état et la santé des ressources halieutiques marines.

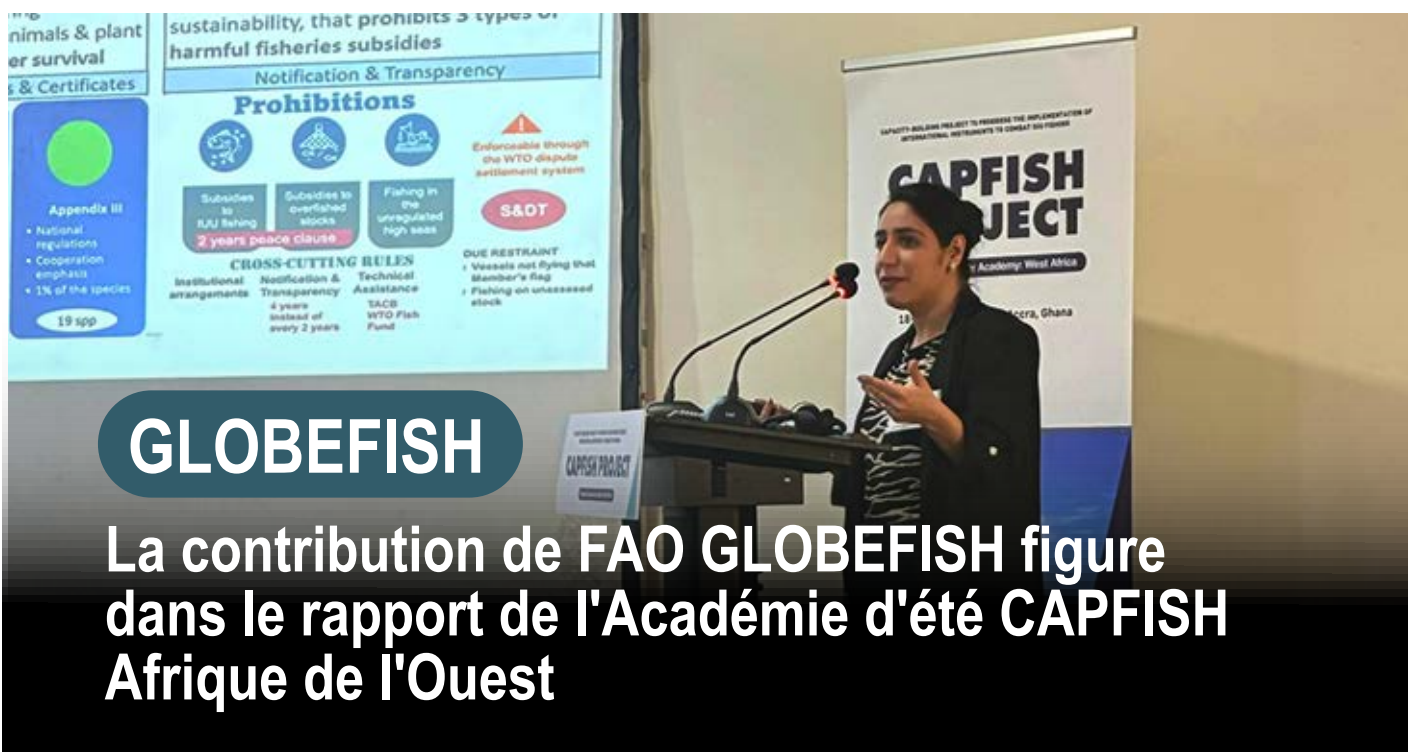
Les frontières et les noms et autres appellations qui figurent sur cette carte n'impliquent de la part de la FAO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.



Certains droits réservés. Cette œuvre est mise à la disposition du public selon les termes de la licence Creative Commons Attribution 4.0 International (CC BY 4.0)



SCANNEZ LE CODE QR POUR
ACCÉDER À L'ÉDITION 2026 DE
**LA SITUATION MONDIALE DES
PÊCHES ET DE L'AQUACULTURE**



GLOBEFISH

La contribution de FAO GLOBEFISH figure dans le rapport de l'Académie d'été CAPFISH Afrique de l'Ouest

L'Université Maritime Mondiale (WMU/UMM) a publié un rapport consacré au projet de renforcement des capacités visant à faire progresser la mise en œuvre des instruments internationaux de lutte contre la pêche INN (CAPFISH) – Académie pour l'Afrique de l'Ouest. Ce rapport met en avant la contribution du programme GLOBEFISH de la FAO à la troisième édition de l'Académie régionale CAPFISH, grâce à son expertise technique sur le commerce international et régional des produits de la pêche.

La production mondiale de pêche et d'aquaculture a atteint un niveau record de 223,2 millions de tonnes en 2022, avec une valeur estimée à la première vente d'environ 472 milliards de dollars américains. Les produits aquatiques continuent de figurer parmi les denrées alimentaires les plus échangées au monde. Le secteur connaît également des changements structurels majeurs, notamment l'expansion rapide de l'aquaculture, le rôle central de l'Asie dans la production et les exportations mondiales, et l'importance croissante des pays à faible et moyen revenu. Cependant, les ressources marines subissent une

pression constante, 37,7 % des stocks marins évalués étant classés comme surexploités en 2021. La pêche INN constitue un problème complexe et multiforme qui touche les pêcheries mondiales et entraîne des conséquences environnementales, sociales et économiques importantes.

La FAO lutte contre la pêche INN à travers un ensemble d'instruments internationaux qui adoptent une approche multidimensionnelle, notamment en améliorant la compréhension de l'origine légale et de la provenance du poisson. Parmi ces instruments figurent l'Accord sur les mesures du ressort de l'État du port (PSMA), le Code de conduite pour une pêche responsable (CCRF) et les Directives volontaires sur les systèmes de documentation des captures et sur le transbordement.

Le projet CAPFISH a été élaboré pour répondre aux besoins de renforcement des capacités liés à la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN), comme le soulignent les recommandations des quatrième et cinquièmes réunions du Groupe de travail conjoint FAO/OMI/OIT sur la pêche INN et les questions connexes.

Source : <https://www.fao.org/in-action/globefish/news-events/news-news-detail/fao-globefish-contribution-featured-in-the-capfish-west-africa-summ>



INFOFISH

INFOFISH dévoile le thème et les temps forts du programme de TUNA2026

INFOFISH a le plaisir d'annoncer les temps forts de la 19e édition du Salon mondial et exposition du thon- INFOFISH (TUNA 2026), qui se tiendra du 7 au 9 septembre 2026 à l'hôtel Shangri-La de Bangkok.

Placé sous le thème « **Renforcer les synergies de la chaîne de valeur, l'économie bleue et la durabilité dans l'industrie mondiale du thon** », la conférence réunira les leaders mondiaux du secteur et les hommes politiques afin de favoriser un dialogue stratégique, de renforcer la collaboration et d'élaborer des solutions tournées vers l'avenir pour un secteur en pleine évolution.

S'appuyant sur la dynamique de Tuna 2024, qui mettait l'accent sur la durabilité et l'harmonisation réglementaire, Tuna 2026 élargit le débat en intégrant les pratiques responsables à la compétitivité commerciale, à l'efficacité de la chaîne de

valeur et aux opportunités de croissance de l'économie bleue. La conférence mettra en avant les moyens de renforcer la coordination tout au long de la chaîne de valeur, de la capture et de la transformation jusqu'à la logistique, au commerce et aux marchés de consommation, en veillant à ce que la durabilité aille de pair avec de solides performances commerciales.

Pour sa 19e édition, « Tuna 2026 » reste la principale plateforme mondiale réunissant les dirigeants d'entreprises de pêche, de transformation, de négoce, de marques et de distribution, ainsi que les décideurs politiques, les organisations régionales de gestion des pêches (ORGP), les fournisseurs de technologies et les institutions financières.

Pour de amples informations, veuillez saisir le lien dédié à la conférence : INFOFISH The Asia - Pacific Fishery Service Centre.

Source :* INFOFISH

DOSSIER

Note de synthèse: La transformation stratégique de la coopération portuaire en Afrique

Par Dr. Amadou TALL, Expert senior en Gouvernance et en Economie Bleue

DOSSIER

Note de synthèse: La transformation stratégique de la coopération portuaire en Afrique

Par Dr. Amadou TALL, Expert senior en Gouvernance et en Economie Bleue

Résumé

L'Association Panafricaine pour la Coopération Portuaire (APC) est entrée dans une phase cruciale de son évolution institutionnelle, passant d'un organisme traditionnel axé sur les infrastructures à un coordinateur continental à la pointe de la technologie. En tant qu'organisation faitière regroupant la PMAWCA (Ouest/Centre), la PMAESA (Est/Sud) et l'UAPNA (Nord), la APC est désormais le principal vecteur d'alignement des portes d'entrée maritimes de l'Afrique sur la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF).

Le cycle politique 2025-2026 s'articule autour de trois impératifs non négociables: l'harmonisation numérique, la transition écologique et la transparence opérationnelle. Ces impératifs ne sont pas de simples aspirations; il s'agit de nécessités opérationnelles dans un contexte où le déficit annuel de financement des infrastructures en Afrique se situe entre 68 et 108 milliards de dollars, les infrastructures de transport et de logistique représentant une part disproportionnée de la demande non satisfaite.

La Banque Africaine de Développement estime que

combler ce déficit pourrait augmenter la croissance du PIB continental de 4,5 points de pourcentage, ce qui pourrait doubler la production économique d'ici 2040.

I. Le Mandat numérique: le cadre APC-PP

1.1 Basculement des silos aux Systèmes

Le pilier central de la politique actuelle est le projet de portail de connectivité portuaire africain (APC-PP), soutenu par la Banque Africaine de Développement (BAD) et une subvention de 2 millions de dollars du MCDF. **Cette initiative vise à éliminer le « déficit d'information » silos »** qui ont historiquement entravé le commerce africain, en mettant en place une architecture de données unique et harmonisée pour les 38 autorités portuaires.

En mars 2026, la BAD a réuni 104 statisticiens portuaires et acteurs du secteur maritime à Abidjan pour un atelier de cinq jours consacré à la validation des données et au renforcement des capacités.

Les participants, issus de 21 ports du PMAWCA, de 12 ports du PMAESA et de 5 ports de l'UAPNA, ont travaillé à la validation des ensembles de données et à l'harmonisation des pratiques de mesure de la performance grâce à un ensemble harmonisé d'indicateurs clés de performance (KPI).

1.2 Le Recueil de données sur les ports africains 2025

Cet atelier organisé en 2025, a marqué une étape décisive dans l'élaboration du Recueil de données sur les ports africains, un ouvrage phare destiné à renforcer la prise de décision fondée sur les données. Ce recueil permettra aux décideurs politiques, aux autorités portuaires et aux investisseurs d'accéder à des données comparables et de haute qualité via une plateforme numérique dédiée.

1.3 Signal d'investissement

L'harmonisation des données portuaires réduit l'asymétrie d'information pour les investisseurs internationaux. Les projets qui échouaient auparavant au stade de la faisabilité estimés à 80 % des projets d'infrastructure africains disposent désormais d'une base factuelle plus solide pour l'examen par les comités de crédit.

II- Transition vers un Port vert & decarbonisé

2.1 Conformité avec les objectifs de l'OMI pour 2050 et le système de tarification du carbone de l'UE.

Conformément aux objectifs de l'OMI pour 2050, le PAPC est à la tête de la stratégie de développement des ports verts en Afrique. La politique s'est orientée vers des infrastructures « intelligentes et durables », sous l'impulsion de l'urgence des contraintes réglementaires : le mécanisme mondial de tarification du carbone de l'Organisation Maritime Internationale (OMI) entrera en vigueur en 2028, tandis que le système d'échange de quotas d'émission de l'UE s'applique déjà au transport maritime depuis janvier 2024.

2.2 Domaines d'investissement prioritaires

Électrification des quais : réduire l'empreinte carbone des navires à quai grâce à des

infrastructures d'alimentation électrique à quai (OPS).

Tanger Med a déjà installé un système OPS sur 800 mètres de quai au terminal à conteneurs TC4, avec une capacité de 8 MVA permettant d'alimenter simultanément un porte-conteneurs ultra-grand ou deux navires de taille moyenne. Ce système permet d'éviter jusqu'à 100 tonnes d'émissions de CO₂ par escale.

Pôles de carburants alternatifs: Positionner les ports africains comme futures stations d'avitaillement en hydrogène vert et en carburants synthétiques.

Tanger Med se prépare activement à intégrer des carburants propres dans ses activités, en tirant parti de l'écosystème favorable à la production d'hydrogène dont dispose le Maroc dans le cadre de l'initiative « Morocco H2 Offer ». Le port a accueilli en mars 2024 son premier méga-navire fonctionnant au méthanol, l'Ane Maersk, ce qui marque une étape importante dans la logistique maritime verte le long du corridor Asie-Afrique-Europe.

Résilience Climatique : Comme l'ont souligné les réunions de Pointe-Noire de 2025, la refonte de la gestion des terrains portuaires est désormais une priorité pour protéger les infrastructures côtières essentielles contre l'élévation du niveau de la mer et les phénomènes météorologiques extrêmes. Cela comprend les infrastructures de défense du littoral, les entrepôts surélevés et les murs de quai résistants aux inondations.

Tanger Med : un cas d'école

Tangier Med, classé 17e au niveau mondial par Alphaliner et 3e au niveau mondial en matière d'efficacité par la Banque Mondiale et S&P, a lancé un ambitieux programme de décarbonisation de 200 millions de dollars visant à atteindre la neutralité carbone dans l'ensemble de ses activités directes d'ici 2030. Depuis décembre 2024, le complexe portuaire fonctionne entièrement à l'électricité verte et construit actuellement une centrale solaire flottante de 13 MW sur le barrage de l'Oued Ramel, dont la mise en service est prévue pour le quatrième trimestre 2025.

III- Réforme institutionnelle et connectivité

3.1 Le modèle du propriétaire portuaire

La PAPC promeut activement le modèle « Landlord Port », qui vise à établir une séparation claire entre

la surveillance réglementaire et les activités du secteur privé. Cette réforme a pour objectif de renforcer la compétitivité et d'attirer des opérateurs de terminaux internationaux.

3.2 La structure institutionnelle

Tanger Med illustre parfaitement cette approche : l'Autorité portuaire de Tanger Med (TMPA) fonctionne comme un organisme autonome régi par des principes commerciaux, gérant des contrats de concession avec des opérateurs de terminaux privés, notamment APM Terminals et CMA CGM. Ce modèle a permis au port de passer d'une modeste zone de pêche en 2002 à un trafic annuel de plus de 10 millions d'EVP d'ici 2026, ce qui en fera le plus grand port d'Afrique et de la Méditerranée.

Développement des corridors multimodaux

Les ports ne sont plus considérés comme de simples points d'arrivée, mais comme des nœuds essentiels d'un réseau continental. Parmi les principaux corridors, on peut citer : **Table**

Corridor	Route	Investissement	Rôle Stratégique
Abidjan-Lagos Autoroute sur le littoral	Côte d'Ivoire → Ghana → Togo → Benin → Nigeria	15,6 milliards de dollars	Principale artère commerciale de l'Afrique de l'Ouest reliant des villes côtières dynamiques
Corridor Central	Tanzanie → Burundi → DRC → Malawi → Rwanda → Ouganda → Zambie	Multi-milliards	Facilite les échanges commerciaux entre sept pays par la route, le rail et les voies navigables
Corridor Nord-Sud	Durban, Afrique du Sud → RDC/Zambie ceinture du cuivre	3,900 km	Une bouée de sauvetage pour les pays enclavés d'Afrique australe
Corridor Lobito	RDC/Zambie → Océan Atlantique via Angola	US/EU backed	Corridor logistique pour les minéraux essentiels

Ces corridors sont essentiels pour les 16 pays africains enclavés, car ils permettent de réduire les délais de transit et les coûts logistiques qui, en raison de la médiocrité des infrastructures, font actuellement grimper le prix des marchandises jusqu'à 75 %.

3.3 Afrique orientale et australe : la frontière de l'intégration

Le plan stratégique 2024-2028 de la PMAESA définit un programme de modernisation complet, comprenant notamment la « boîte à outils pour le développement de ports verts », le portail africain sur la connectivité portuaire et un portail regroupant des experts afin de rationaliser les opérations. Le port de Mombasa, la plus grande porte d'entrée maritime d'Afrique de l'Est avec plus de 25 millions de tonnes de marchandises traitées chaque année, a réduit le temps de séjour moyen des marchandises de plus de 10 jours en 2018 à environ 4 à 5 jours d'ici 2025 grâce à la transformation numérique et à l'extension des infrastructures qui sont soutenues par la JICA et la BAD.

Toutefois, ce chiffre reste bien supérieur aux délais de référence de 2 à 3 jours pratiqués dans les ports d'Asie de l'Est, ce qui indique qu'il existe une marge importante pour de nouveaux investissements.

IV Les défis et le plan d'action 2026 : la fracture numérique

Malgré des progrès significatifs, l'écart entre les grands hubs (Tanger Med, Durban, Mombasa) et les ports régionaux de moindre envergure reste très marqué. De nombreux ports utilisent encore des infrastructures vieillissantes, avec un nombre limité de postes d'amarrage et d'installations de manutention des marchandises, ce qui entraîne une forte congestion, des délais d'attente importants et des coûts élevés.

Les écarts en matière de temps de séjour illustrent ce fossé : alors que les principaux ports se rapprochent des normes mondiales, les marchandises peuvent rester immobilisées pendant 15 à 20 jours dans certains ports africains, contre 3 à 4 jours en Asie souvent en raison de défaillances des infrastructures « immatérielles » : corruption douanière, manque de numérisation et lourdeurs administratives. De nombreux ports utilisent encore des infrastructures vieillissantes, avec un nombre limité de postes d'amarrage et d'installations de manutention des marchandises, ce qui entraîne une forte congestion, des délais d'attente importants et des coûts élevés.

4.1 Le paradoxe du financement

L'Afrique dispose d'un capital estimé à 4 000 milliards de dollars réparti entre banques, fonds de pension, assureurs et institutions souveraines, mais cette base financière ne se traduit pas en projets d'infrastructure et industriels. Le problème ne réside pas dans le manque de capitaux, mais dans la capacité limitée du continent à les canaliser vers des investissements productifs. Alors que la Chine consacre environ 14 % de son PIB aux infrastructures, l'Afrique n'y investit qu'environ 4 %. Environ 80 % des projets d'infrastructure échouent au stade de la faisabilité, rarement en raison d'un manque de viabilité économique, mais plutôt d'une mauvaise préparation des projets.

4.2 Priorité de la feuille de route 2026

La feuille de route 2026 met l'accent sur:

Cyber Résilience: Garantir la sécurité des infrastructures numériques portuaires face aux cybermenaces croissantes qui pèsent sur les chaînes d'approvisionnement maritimes.

Développement du capital Humain: Veiller à ce que le personnel portuaire de tous les États membres soit formé dans les technologies maritimes les plus récentes. L'atelier organisé à Abidjan en mars 2026 comprenait des sessions de formation pratique visant à renforcer les compétences en matière de collecte, d'analyse et de communication des données.

Coopération sud-sud: Les accords historiques conclus en 2026 entre l'ANP marocaine et ses partenaires régionaux favorisent une culture de partage des compétences, permettant ainsi de reproduire à l'échelle du continent des modèles couronnés de succès tels que celui de Tanger Med.

V. Opportunités d'investissement spécifiques

Au vu des projets en cours présentés dans l'African Port Data Book 2025 et de la dynamique actuelle du secteur, les opportunités suivantes offrent les meilleurs rendements ajustés au risque:

5.1 Niveau 1: Rénovation numérique et écologique (50 à 200 millions de dollars par port)

- Cible: Ports de niveau 2/3 dans les réseaux PMAWCA et PMAESA
- Composantes: Systèmes portuaires communautaires, réseaux de capteurs IoT, infrastructures d'alimentation à quai, intégration de l'énergie solaire photovoltaïque
- Instruments: Prêts souverains de la BAD + subventions d'assistance technique du MCDF + capitaux privés destinés aux concessions
- Impact attendu: Réduction de 40 à 60 % des temps d'escale ; conformité avec la tarification du carbone prévue par l'OMI pour 2028

5.2 Niveau 2 : Nœuds de corridors multimodaux (200 millions à 1 milliard de dollars par tronçon de corridor)

- Cible: Corridor-Abidjan-Lagos, Corridor Centre (Tanzanie), Corridor Lobito
- Composantes: Terminaux ferroviaires intérieurs, ports secs, modernisation des douanes, liaisons routières du dernier kilomètre
- Instruments : Financement mixte (AFC + BAD + IFD de l'UE/des États-Unis + fonds privés d'infrastructure)
- Impact attendu: Debloquer le potentiel commercial de la ZLECAF ; réduire les coûts de transit des pays enclavés de 30 à 50 %

5.3 Niveau-3: Carburants alternatifs Pôles d'avitaillement (plus de 500 millions de dollars)

Cible: Tanger Med (extension), Djibouti, Walvis Bay, Port-Louis

- Composantes: Production d'hydrogène vert, stockage d'ammoniac et de méthanol, infrastructures de ravitaillement
- Instruments: Fonds souverains, obligations vertes, partenariats dans le domaine de l'hydrogène (alignement sur le Pacte vert pour l'Europe)
- Impact attendu: L'avantage du précurseur sur les routes maritimes écologiques de la Méditerranée et de l'océan Indien

5.4 Niveau-4 : Résilience climatique infrastructures (100 à 500 millions de dollars)

- Cible: Ports côtiers vulnérables à l'élévation du niveau de la mer (Pointe-Noire, Cotonou, Beira)

- Composantes: Quais surélevés, digues anti-inondation, entrepôts de marchandises résilients, défense côtière fondée sur les écosystèmes
- Instruments: Fonds vert pour le climat, financement climatique de la BAD, obligations catastrophes
- Impact attendu: Protéger plus de 50 milliards de dollars d'actifs portuaires ; garantir la continuité des échanges commerciaux dans différents scénarios climatiques.

Conclusion

Le PAPC réussit à repositionner les ports africains en tant que pôles logistiques intégrés, efficaces et durables.

- avec 38 autorités portuaires désormais alignées sur des indicateurs clés de performance harmonisés et l'Indice des ports africains qui commence à démontrer sa valeur analytique. Pour les décideurs politiques et les investisseurs, le message est clair : l'avenir du commerce africain en dépend
- Les conclusions de l'atelier d'Abidjan de mars 2026 confirment que le cadre APC-PP passe du stade du concept à celui de la réalité opérationnelle,

- la poursuite de la transition vers des ports intelligents, connectés numériquement, respectueux de l'environnement et intégrés au niveau régional.

Le déficit de financement des infrastructures bien que considérable, avec un montant annuel compris entre 68 et 108 milliards de dollars ne représente pas seulement un défi, mais aussi une opportunité sans précédent pour les capitaux à long terme.

Et ce, avec des horizons temporels étendus : les fonds de pension, les fonds souverains et les institutions de financement du développement, qui peuvent aligner leurs attentes de rendement sur le rythme réel de la transformation du système portuaire.

Les ports qui réussiront seront ceux qui considéreront l'infrastructure numérique, la transition écologique et la réforme institutionnelle non pas comme des initiatives distinctes, mais comme une proposition de valeur intégrée

Une proposition qui réduit les risques liés à l'investissement, accélère la mise en œuvre de la ZLECAF et positionne les portes d'entrée maritimes de l'Afrique comme des nœuds compétitifs dans la chaîne d'approvisionnement mondiale.





MACPPA

Marché Africain pour la Commercialisation
des Produits de la Pêche et de l'Aquaculture



Disponible sur tous les supports

www.macppa.com